

LES AMIS DES ARCHIVES

de la Haute-Garonne



11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72
Site internet de l'association : www.2a31.net
Courriel de l'association : amis.archives@laposte.net

Tél. Archives départementales : 05.34.31.19.70
Fax : 05.34.31.19.71
Site internet : www.archives.cg31.fr
Courriel : archives@cg31.fr

PETITE BIBLIOTHÈQUE n° 156

(SUPPLÉMENT A LA LETTRE DES AMIS n° 225 du 30 juin 2007)

Le destin de trois communes à travers les archives **Bruguières – Gratentour – Saint-Jory**

Catalogue de l'exposition réalisée par
Le Conseil Général de la Haute-Garonne,
direction des Archives départementales
en partenariat avec l'association
Les Amis des Archives de la Haute-Garonne
et sous le patronage de
La communauté de communes Hers-et-Garonne

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Il y a 25 ans, l'Association des Amis des Archives a présenté à Saint-Jory sa première exposition. Aujourd'hui, dans le cadre de ce 25^e anniversaire, nous la renouvelons dans le nouveau cadre de la communauté de communes Hers-et-Garonne qui lie les trois communes de Bruguières, Gratentour et Saint-Jory.

Notre Association compte aujourd'hui 260 membres ; depuis trois ans, elle s'est ouverte à l'adhésion des communes dans le but de les soutenir pour la conservation, la valorisation et la reconnaissance des historiens locaux à travers notre activité de publications :

la *Lettre des Amis*,
la *Petite Bibliothèque*,
et surtout *Les Mémoires des Pays d'Oc*,

dont vous trouverez plus loin le catalogue et dont le dernier titre sera la Géographie administrative du département de la Haute-Garonne rédigée en 1926 par Pierre Dupont et éditée et mise à jour par M. Jean Le Pottier.

Geneviève MOULIN-FOSSEY





AVERTISSEMENT

L'exposition dont on trouvera ici le catalogue n'a pas d'autres ambitions que de démontrer que les archives qui peuvent jeter des lumières sur l'histoire des communes, quelle que soit leur taille, sont abondantes. Dans les collections des Archives de chaque commune ou des Archives départementales, elles attendent le chercheur curieux.

Les documents présentés ne prétendent nullement raconter une histoire complète et continue des trois communes de Bruguières, Gratentour et Saint-Jory ; il s'agit seulement d'un choix très subjectif au hasard des coups de sonde lancés dans les profondeurs documentaires de communes parfaitement représentatives de la Haute-Garonne.

L'exposition se présente en quatre grands paravents accompagnés de trois recueils de fac-similés de documents commentés et transcrits. Le présent catalogue donne la liste et souvent reproduit dans l'ordre chronologique les documents des paravents et des recueils de fac-similés.

L'exposition a été présentée à la mairie de Saint-Jory au mois de mai 2007 ; elle sera visible dans les deux autres communes d'ici la fin de l'année 2007, puis sera disponible pour le prêt auprès des établissements d'enseignement ou autres institutions intéressées.

Jean LE POTTIER
directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne



1. Le cadre géographique

Trois communes voisines mais différentes :

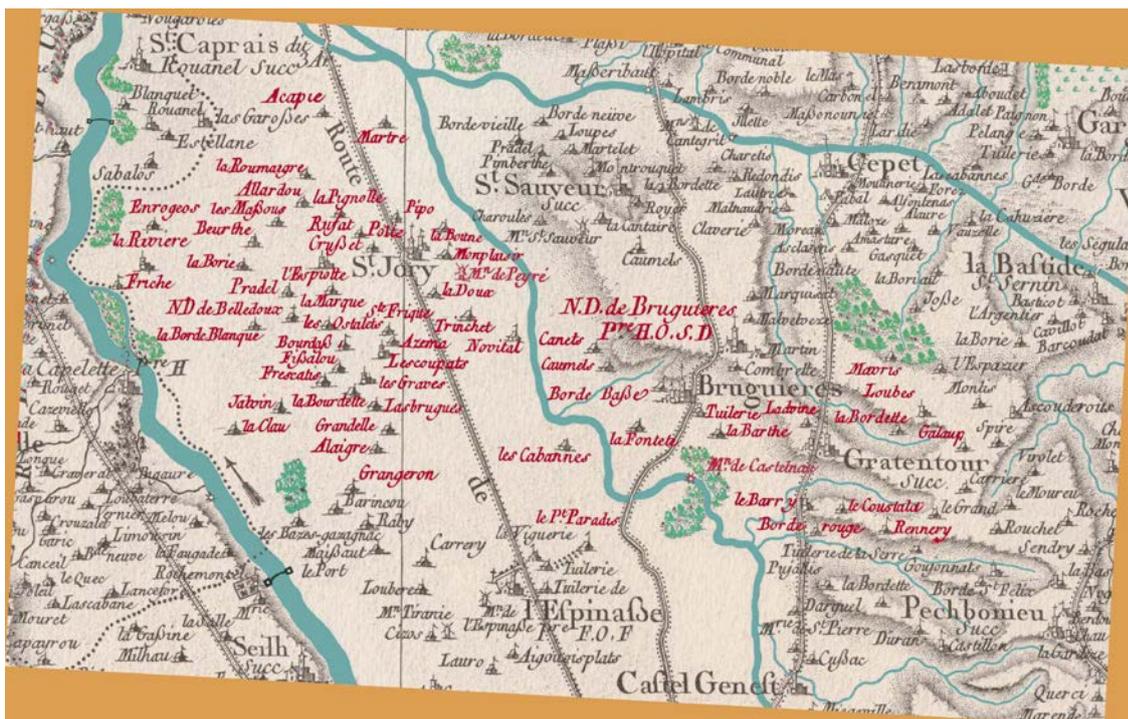
- Saint-Jory (1910 ha), placée sur une voie majeure de communication : la Garonne, la voie romaine, la route royale, plus tard le canal latéral à la Garonne, le chemin de fer, aujourd'hui l'autoroute. Saint-Jory vit en direct tous les soubresauts de l'histoire nationale et européenne ;

- Gragentour (409 ha), à l'opposé, est une petite communauté rurale dont la quiétude n'est que rarement troublée ;

- Bruguères (903 ha) vit dans une situation intermédiaire : c'est un bourg centre, chef-lieu de canton entre 1790 et 1800, mais un peu à l'écart du grand chemin.

Jusqu'en 1846, la commune de Novital-Viguerie (à cette date supprimée et partagée entre Saint-Jory et Lespinasse) vient s'intercaler entre Saint-Jory et Bruguères. C'est une communauté sans doute récente, dont des parcelles sont enclavées dans Bruguères, et qui dépend de la paroisse de Saint-Jory.

Si l'on veut caractériser ces confins de la Garonne, de l'Hers et du Girou aux origines, l'on doit se figurer sans doute dans les vallées de grandes zones humides, régulièrement inondées, où serpentent ces cours d'eau et, sur les terrasses, de vaste étendues de bois et des bruyères (d'où les noms de Bruguères, Lespinasse, Castelginest, Cépet). Les défrichements n'ont pas cessé depuis le XI^e et la rectification du cours de l'Hers et du Girou est une entreprise permanente depuis au moins le XVIII^e siècle.



Carte de Cassini, XVIII^e s.

Première carte détaillée de l'ensemble du territoire, la carte dite de Cassini caractérise admirablement notre territoire d'étude : à l'ouest le cours de la Garonne, avec ses "ramiers" et deux bacs ; au centre le cours sinueux de l'Hers, au nord le Girou. Trois grandes routes desservent nos trois communes : la route royale de Toulouse à Paris, rectiligne, qui tranche dans la plaine et passe à Saint-Jory ; les deux chemins, sans doute beaucoup moins bien entretenus, qui mènent à Fronton, futur CD 4, qui passe à Bruguères, et à Villemur, futur CD 14, qui traverse Gragentour. La chapelle de pèlerinage de Notre-Dame de Bruguères, au sommet du coteau, est marquée Pré HOSD, ce qui signifie prieuré d'homme de l'ordre de saint Dominique.

Arrêt du Conseil d'État du 6 septembre 1767

Arch. dép. de la Haute-Garonne, C 913.



A R R E S T
DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Du 6 Septembre 1767,

QUI défend à toutes Personnes de cultiver ou faire cultiver les Francs - Bords & Terriers de la rivière de Lers, & à tous Bergers & Gardiens des Troupeaux, d'y mener dépaître aucun Bétail.

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL D'ÉTAT.

La rectification du cours de l'Hers, toujours prêt à déborder de son lit, et la lutte contre les moulins qui obstruaient son cours fut un combat permanent principalement au XVIII^e et XIX^e s.

Plan d'une partie du cours de l'ancien et du nouveau lit de la rivière de l'Hers

Arch. dép. de la Haute-Garonne, PA 231

La canalisation de l'Hers à l'initiative du diocèse civil de Toulouse vint entraîner, comme dans tout projet de travaux publics, des contentieux avec certains propriétaires en obligeant à remembrer leurs terrains. Le plan présenté a été réalisé par des experts dans un conflit entre le marquis de Castelnau-d'Estretfonds, seigneur du Petit Paradis, et les religieuses de Lespinasse. Leur bois qui se trouvait avant les travaux rive gauche de l'Hers, se retrouvait rive droite, et il était nécessaire que le marquis leur laisse un droit de passage.

Ces bois sont parfaitement représentatifs du paysage avant les défrichements radicaux du XIX^e siècle où la vigne vint remplacer les « brugos ». Le pont sur l'Hers, juste avant Bruguières, est représenté, ainsi qu'un ancien moulin.

L'écluse de Saint-Jory : (carte postale Labouche, la Haute-Garonne, n° 1508)

Le canal latéral à la Garonne est construit entre 1838 et 1856 à l'initiative d'Alexandre Droin. Il apparaît aux populations comme un progrès garant d'ouverture économique. Mais dès 1852, la création de la Compagnie du Midi et du Canal Latéral à la Garonne, devenue concessionnaire en 1858, entache son développement.

Liste générale des postes de France

Liste générale des postes de France dressée par ordre de Monseigneur Etienne François de Choiseul, ... grand maître et surintendant des courriers, postes et relais de France, Paris, Jaillot, 1770.

La route de poste empruntait l'itinéraire de l'actuelle RN 20 : Paris – Orléans – Châteauroux – Limoges – Brive – Cahors – Montauban. Saint-Jory est un relais de poste important sur la grande route royale de Paris à Toulouse, entre Grissoles et La Courtensourt. A partir de 1775, elle fut pavée au milieu : seuls les courriers du roi, du gouvernement et la malle-poste peuvent tenir « le haut du pavé », obligeant diligences, berlines turgotines ou carrosses à verser ou s'embourber.

Photo ancienne du relais de poste de Bruguères.

Le maître de poste est un personnage riche et influent qui jouit d'importants privilèges sous l'Ancien Régime. Il commande les postillons qui ne peuvent quitter le relais sans son ordre ; maître et postillons sont très surveillés par les représentants du pouvoir.

Plan de Saint-Jory, XVIII^e s.



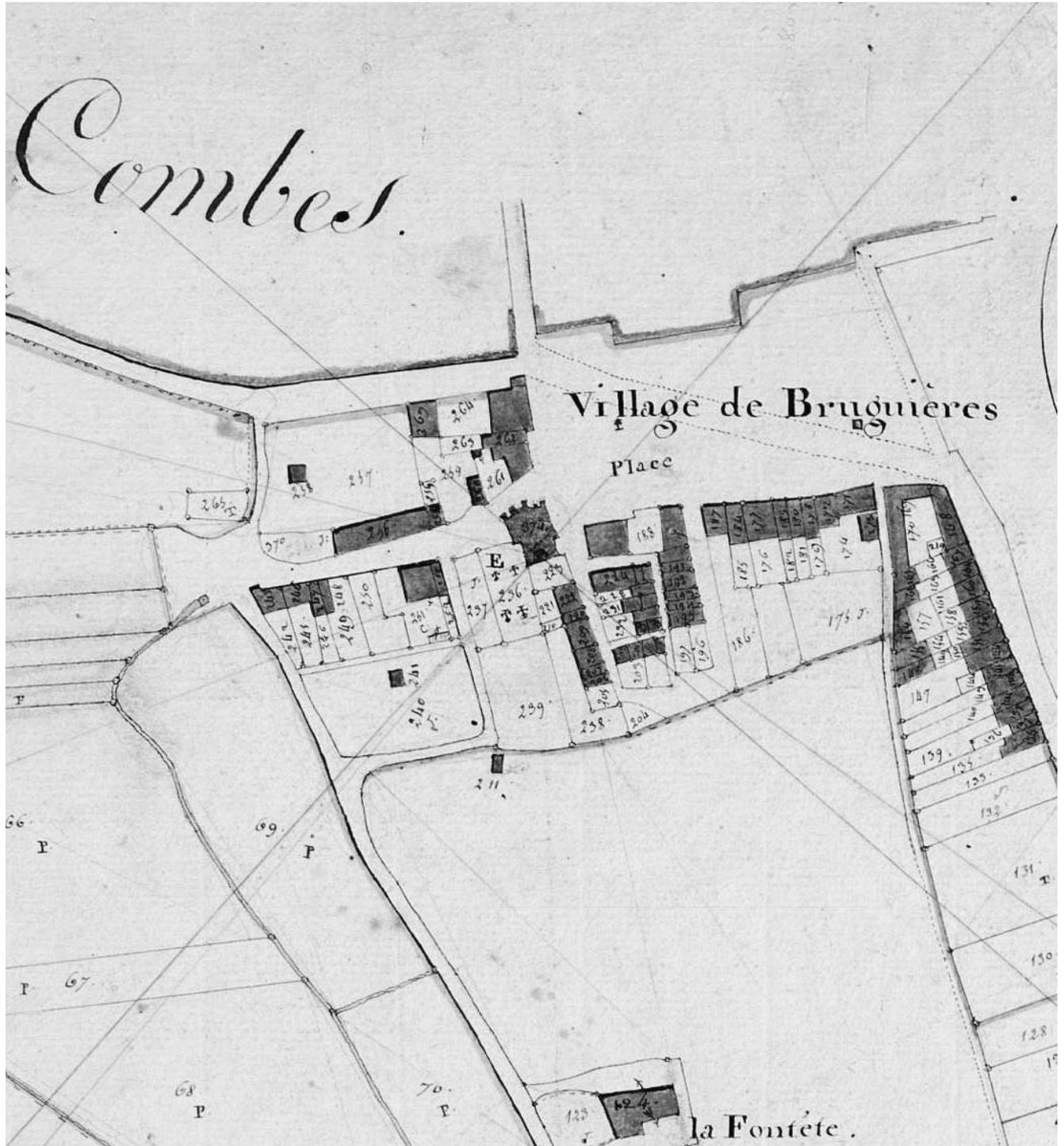
Arch. dép. de la Haute-Garonne, II 595 (ancien « fonds domanial » des Archives municipales de Toulouse)

Rien ne manque au portrait d'un village sous Louis XV : ni le château, ni l'église, ni le moulin à vent ou le pigeonnier, ni la maison, qui semble en pierres, de la demoiselle de Griffoul qui tranche avec les maisons en torchis et pans de bois du reste du village, ni le communal de La Font, les communaux ayant été le sujet de querelles permanentes entre le seigneur et les « manants et habitants » jusqu'au XIX^e siècle.

Plan cadastral de Bruguières, 1818

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 3 P 1284. 1^{ère} feuille de la section C du Village [extrait].

Sur cet extrait, la structure du bourg centre illustre la situation non prédominante de la voie de communication au travers de la place centrale ; la structure de l'urbanisation actuelle est déjà décelable. La précision du relevé rend lisible la technique cartographique. Le clocher de l'église sert de point remarquable –visible et identifiable de loin – pour le lever des parcelles et des bâtis selon la méthode de la triangulation. Les axes de visée sont tracés en rouge et renvoient au carnet de notes du géographe.



Plan cadastral de Gratenour, 1818

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 3 P 2493 [extrait]

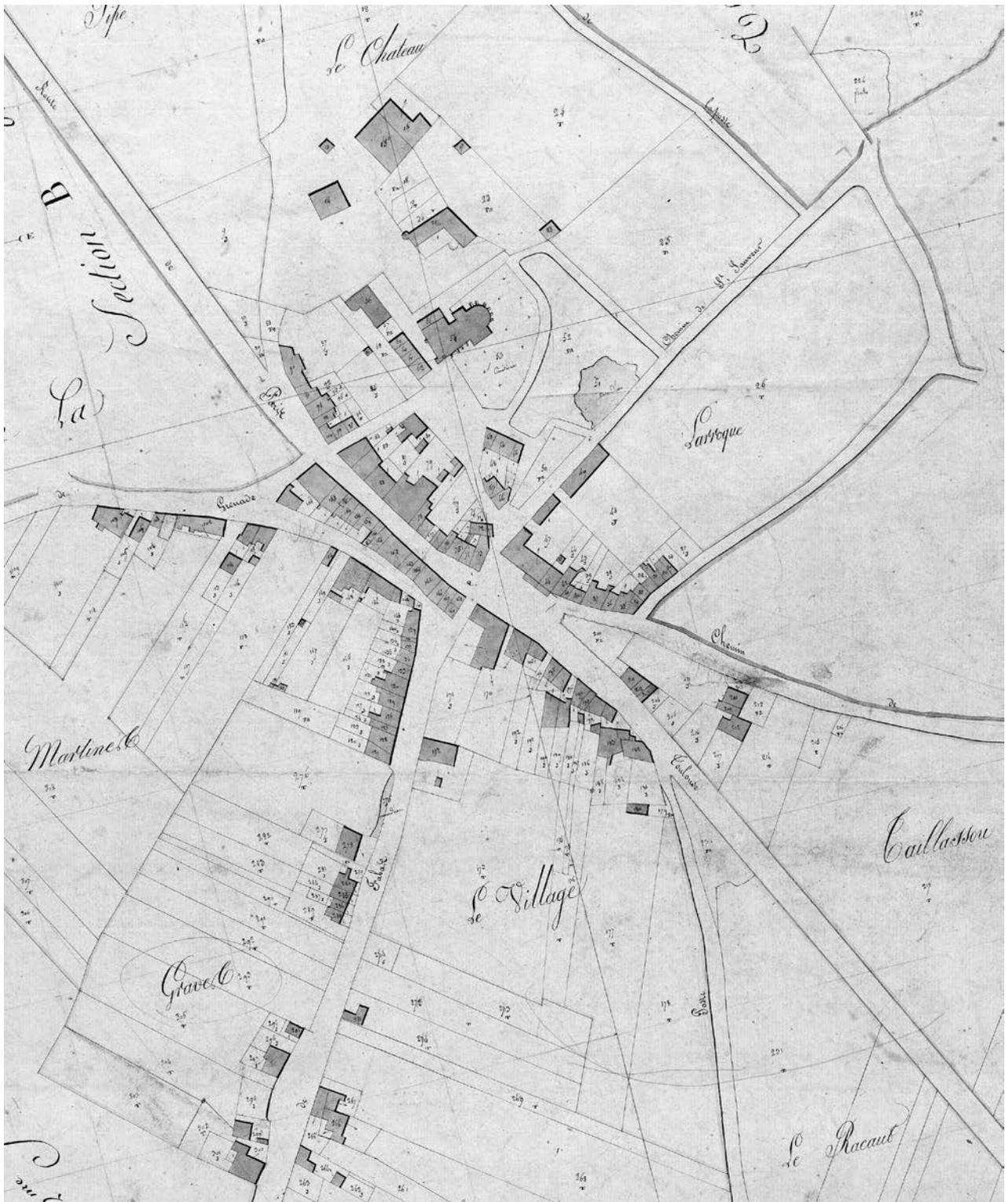


Ici, l'absence de voirie principale laisse l'urbanisation s'inscrire dans un cadre parcellaire structuré. Le relevé cadastral fige une situation, les mutations ne font que maintenir, diviser ou regrouper les parcelles. Il faut attendre la deuxième moitié du XX^e siècle pour que l'émergence de lotissement altère cette constante.

L'on voit ici le report du point remarquable (l'église étant sur l'autre feuille) ainsi que deux loupes pour s'affranchir de l'échelle, ce qui montre la taille réduite du bâti.

Plan cadastral de Saint-Jory, 1818

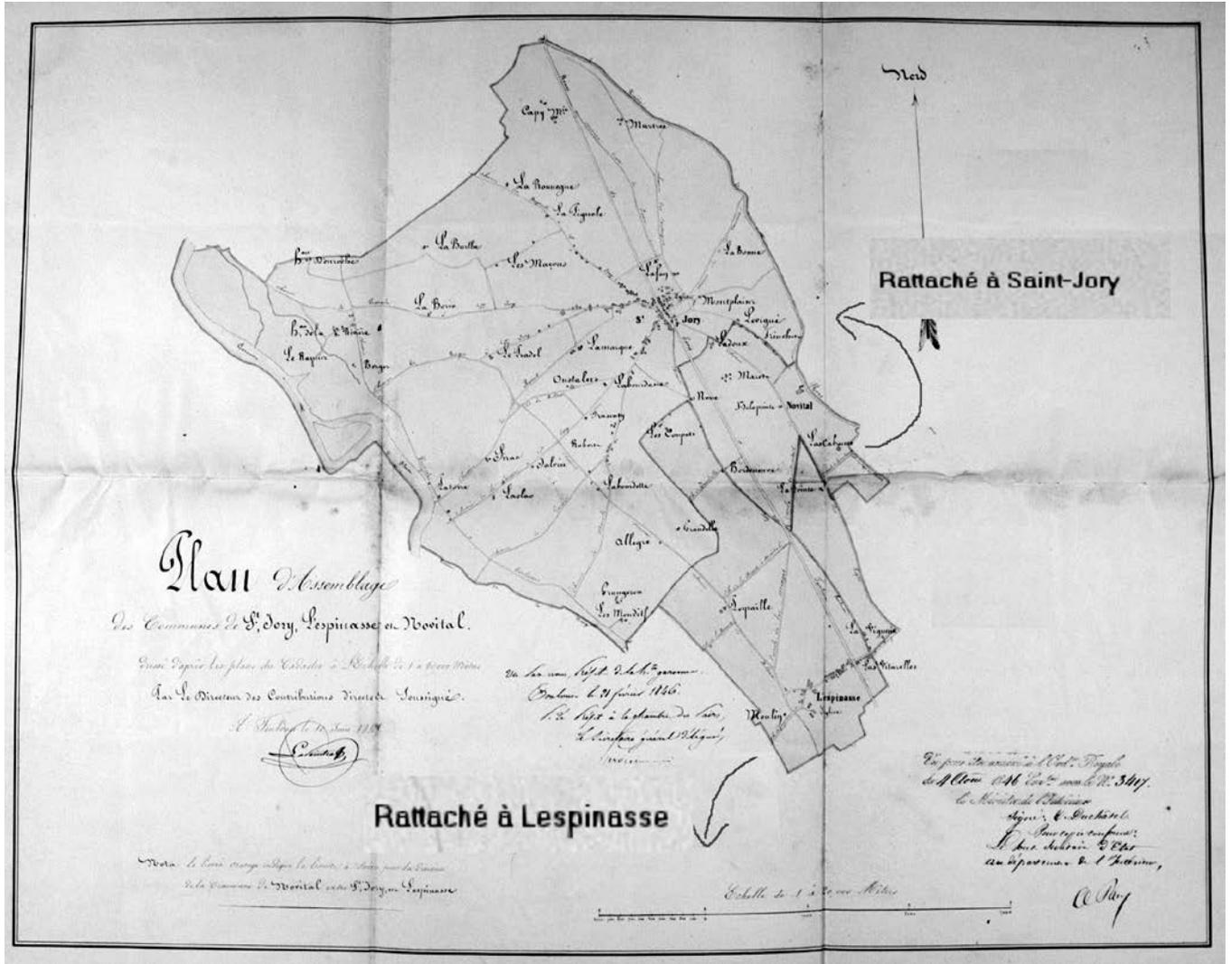
Arch. dép. de la Haute-Garonne, 3 P 4478. 1^{ère} feuille de la section E du Village [extrait]



Le noyau villageois nettement formé montre la prédominance de la route de poste ; le château et l'église sont à l'écart du trafic. On voit apparaître des habitations sans jardin, signe d'activité non agricole dans ce type de village de plaine.

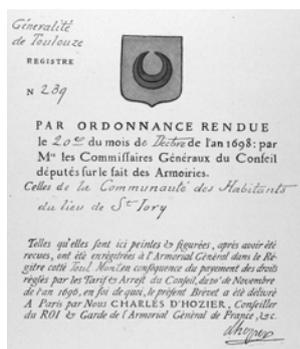
La suppression de la commune de Novital-Viguerie, 1846

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 7 M 32



Il s'agit du plan, conservé dans les archives de la préfecture, indiquant les portions de territoire de Novital cédées respectivement à la commune de Lespinasse et à celle de Saint-Jory. Le rattachement est opéré par ordonnance du 4 août 1846, époque où certaines petites communes sont supprimées dans la région toulousaine (Auzil rattaché à Vigoulet et Castillon-Tolosan à Pechbonieu en 1842 ; Croix-Bénite à Aucamville, Péchauriolle à Flourens et Montauriol à Drémil-Lafage en 1847).

Blason de Saint-Jory



Certaines communes possédaient des armoiries depuis le moyen âge. Leur adoption et leur port étaient totalement libres jusqu'au règne de Louis XIV, qui institua, pour des raisons fiscales, une procédure d'enregistrement des armoiries à laquelle durent se plier aussi bien les particuliers ou les familles que les personnes morales (communautés, abbayes, corporations, etc.). A cette occasion, les communes qui déclarèrent ne pas avoir d'armoiries ou négligèrent de les faire enregistrer s'en virent imposer d'office, moyennant finances. Les blasons ainsi attribués d'office le furent « à la chaîne », avec des motifs géométriques extrêmement simples.

Le document ci-joint (Arch. com. de Saint-Jory) est une copie du certificat d'attribution de son blason à la communauté de Saint-Jory par le responsable de l'Armorial général de France, le fameux Charles d'Hozier. Les armes de Saint-Jory se blasonnent ainsi : d'or (cad que le fond est jaune) à un croissant de sinople (cad vert).

De même, la communauté de Gratentour reçut : de sables à une bande d'or (cad noir avec une bande jaune).

Bruguières adopta le blason de la famille d'Olive, ses seigneurs : de gueules à trois bandes d'or (cad rouge à trois bandes jaunes). Dans les années 1980, la commune souhaite écarteler ces armes avec la croix de Languedoc.

2. Du moyen âge à 1789

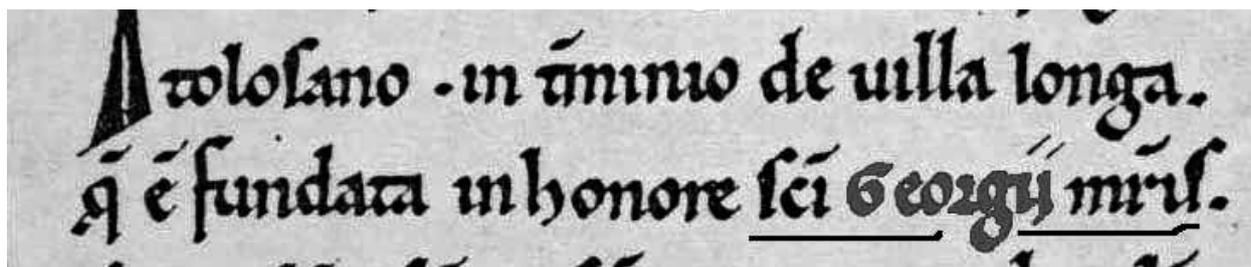
Les témoignages écrits les plus anciens pour notre zone d'étude sont conservés dans les archives de Saint-Sernin de Toulouse, à qui la seigneurie des territoires est donnée par le comte de Toulouse Guillaume IV à la fin du XI^e siècle.

Les habitants acquièrent progressivement des droits : droit de se fortifier par exemple à Bruguières en 1382, droit d'élire leurs consuls, de lever l'impôt, etc. Les communautés affirment ainsi leur existence politique et administrative face à leurs seigneurs puis face au pouvoir royal. A côté des seigneurs ecclésiastiques (Saint-Sernin, religieuses de Lespinasse), les seigneurs laïques sont puissants, notamment la famille du Faur dont la figure la plus célèbre est Pierre du Faur (1532-1600), président du Parlement de Toulouse sous Henri IV.

Après la Renaissance (mi XV^e-mi XVI^e) où se rénovent églises et châteaux, vient le temps des troubles des guerres de religion et des pestes (mi XVI^e-mi XVII^e). La reconquête catholique est marquée par l'installation des dominicains à Notre-Dame de Bruguières, vieux et très important sanctuaire de pèlerinage dont la Révolution n'a laissé subsister que la statue de la Vierge actuellement conservée dans l'église paroissiale.

La vie quotidienne des communautés aux trois derniers siècles de l'ancien régime est beaucoup mieux connue grâce aux archives : minutes notariales (depuis la fin du XV^e), registres paroissiaux de baptêmes, mariages et sépultures (depuis le début du XVII^e), compoix communaux et terriers seigneuriaux, délibérations consulaires...

Donation de l'église de Saint-Jory par Guillaume IV, comte de Toulouse, à Saint-Sernin



Arch. dép. de la Haute-Garonne, 101 H 1. Cartulaire de Saint-Sernin, acte n° 251

Cet acte de donation est réalisé par le comte de Toulouse Guillaume IV (1060-1093). L'éditeur du cartulaire de Saint-Sernin, Pierre Gérard, situe cette donation entre 1083, date à laquelle le comte Guillaume se réconcilie avec les chanoines de Saint-Sernin, et son décès en 1093. Le comte expie par des donations l'expulsion des chanoines et leur remplacement par des moines clunisiens de Moissac.

[De dono] quod fecit Willelmus comes de ecclesia sancti Georgii

Don de l'église Saint-Georges fait par le comte Guillaume

In dei nomine. Ego Willelmus comes relinquo vel dono ipsam ecclesiam que est sita in pago tolosano, in terminio de Villalonga, que est fundata in honore sancti Georgii martiris. Dono Domino Deo et sancto Saturnino de Tolosa, ubi corpus ipsius requiescit, ad alode, pro remedium anime mee et parentorum meorum. Facta carta ista in mense marcio, sub die feria .VII., regnante Philippo rege. – S. Willelmo comiti, qui carta ista vel donatione firmavit. – Signum Ademaro vicecomiti et Petro Raimundo et Isarno Gilaber

Au nom de Dieu. Moi, Guillaume comte, je laisse et donne à l'église qui est située dans le pagus toulousain, dans le terminium de Villelongue, et qui a été fondée en l'honneur de saint Georges martyr. Je la donne au seigneur Dieu et à saint Saturnin de Toulouse où repose son corps, en alleu, pour le salut de mon âme et des âmes de mes parents.

Cette charte fut faite au mois de mars, un samedi, sous le règne de Philippe. Sceau de Guillaume qui signa cette charte et donation. Sceau d'Adhémar, vicomte ; de Pierre Raymond et d'Isam Gilabert.

Les habitants de Bruguières acquièrent l'autorisation de fortifier leur village, 1382.

(Arch. dép. de la Haute-Garonne 1 J 790. L'original fait 99 x 69 cm). Voir en 4^e de couverture.

Ce magnifique parchemin formé d'une peau de mouton entière est un acte passé devant un notaire de Toulouse le 9 décembre 1382 entre les consuls de Bruguières et Pierre de Montlaurier et son épouse afin que les habitants puissent prendre possession de sa maison pour fortifier le village, car « il n'existait pas dans le lieu de Bruguières de fortification dans laquelle les habitants puissent commodément mettre à l'abri leurs corps, leurs biens et leurs animaux des ennemis du Roi de France ». L'acte est conclu grâce à l'arbitrage de l'abbé de Saint-Sernin et contre redevances.

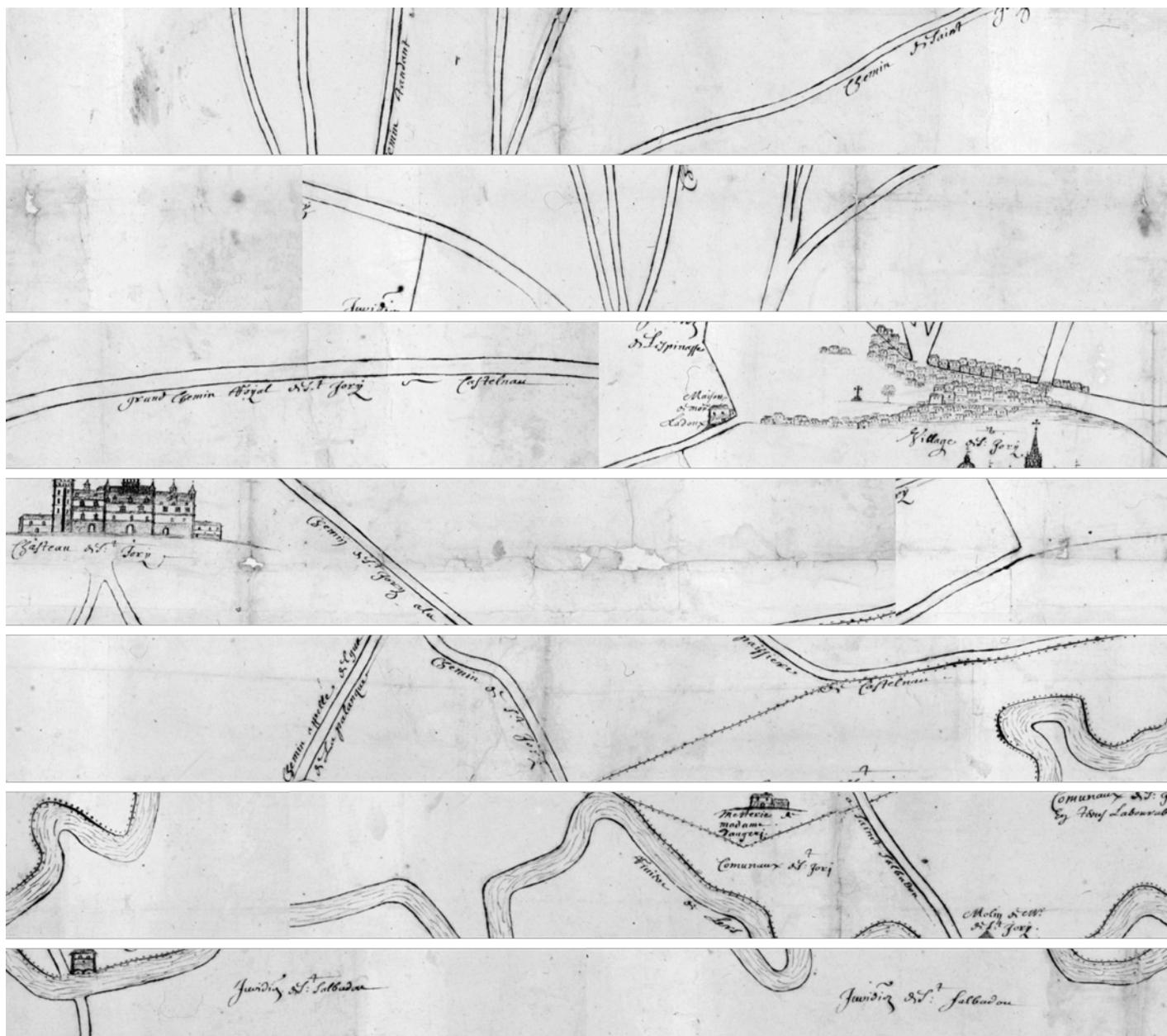
Portail du château de Saint-Jory



Il est commandé à Nicolas Bachelier par Michel du Faur en 1545. Nicolas Bachelier est le type même de l'artiste complet de la Renaissance, à la fois peintre, sculpteur, architecte et ingénieur (portail du collège de l'Esquile, hôtels de Pierre et d'Assézat, début de la construction du pont Neuf, etc.).

Ce portail est savamment ordonné en trois étages : le premier en bossages rustiques, piqués et vermiculés, le second orné de deux doubles colonnes corinthiennes et le troisième, moins large, accosté de deux élégantes volutes et surmonté d'un fronton arrondi.

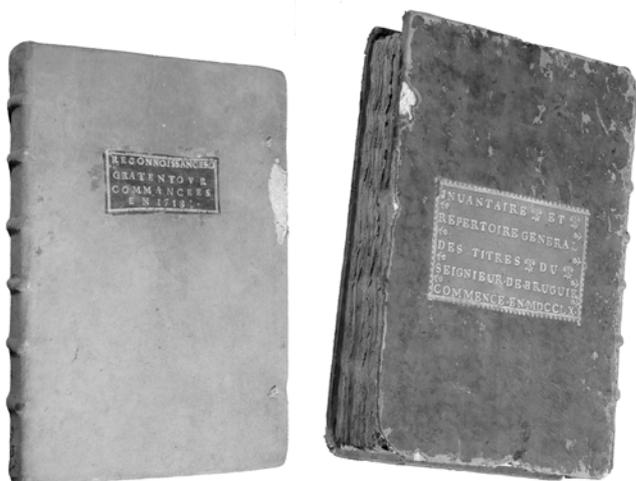
Le château et le village de Saint-Jory, plan XVII^e siècle



(Arch. dép. de la Haute-Garonne, II 595)

Il s'agit d'un plan schématique de la seigneurie, datant du XVII^e siècle. Le village, esquissé comme par le dessinateur humoristique Sempé, est évidemment schématique ; le profil du château est peut-être plus réaliste : il était à l'époque beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui. Il est dominé par le clocher et la flèche de l'église qui se trouve derrière : construit au XVI^e siècle, ce clocher s'est effondré au XVIII^e siècle.

Reconnaissances de Gratentour commencées en 1718 ; inventaire et répertoire général des titres du seigneur de Bruguières commencé en MDCCLX



Arch. dép. de la Haute-Garonne, 101 H 243-1 (Gratentour) et 1 E 1513 (Bruguières)

Le régime seigneurial est un mode de propriété et de domination qui organise l'Europe de la fin de l'époque carolingienne au XIX^e siècle. En France il est supprimé radicalement après la fameuse nuit du 4 août 1789.

Dans le Midi, s'est imposé le principe "Nul seigneur sans titre", c'est à dire que les droits seigneuriaux ne peuvent être perçus que si le seigneur est en mesure de prouver ses prétentions par des preuves écrites. D'où l'importance de la conservation soigneuse des archives qui doivent être inventoriées et récolées, et notamment des registres de reconnaissances seigneuriales, où les censitaires reconnaissent devant notaire que leurs terres relèvent de la mouvance ou de la directe de tel ou tel seigneur.

Compoix de Saint-Jory, 1609 : article de Jacques Dufaur, seigneur et baron de Saint-Jory



Livre terrier de 1609, mutations jusqu'en 1664. Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 5339.

Pour être seigneur, « Messire Jacques Dufaur, seigneur et baron de Saint-Jory et Bruguières, conseiller du

Roy en sa court de Parlemant à Tholose, seigneur justicier, foncier et directe dudit Saint-Jory... » n'en paye pas moins des impôts. Il figure donc, pour les terres roturières dont il est propriétaire, dans le compoix de Saint-Jory, c'est à dire dans ce que l'on appellerait aujourd'hui dans la matrice cadastrale. Ces gros registres sont conservés depuis le XVI^e ou le XVII^e siècle et sont des sources essentielles de l'histoire économique et sociale du moindre village.

Notre Dame de Bruguières

Photographie de la statue (Archives départementales de la Haute-Garonne)

Les marguilliers laïques de la chapelle de pèlerinage de Notre-Dame de Grâce confient cette chapelle aux Dominicains de Toulouse, avec l'approbation de leur seigneur Jacques Dufaur, malgré l'opposition du curé Antoine Charbonnières, 29 novembre 1605.

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 9 G 11

Une chapelle de dévotion à Notre Dame de Grâce doit avoir existé depuis très longtemps au sommet de la colline de Bruguières. La légende veut qu'elle ait été détruite durant le moyen âge et que la statue de la Vierge ait été retrouvée enfouie par un laboureur durant le XVI^e siècle. La chapelle est agrandie au tout début du XVII^e siècle à l'initiative des marguilliers laïques qui l'entretiennent, puis confiée aux couvent des Dominicains de Toulouse. Les pèlerinages se développent au XVIII^e siècle et Bruguières aurait pu être aussi réputé que Pibrac ou Garaison si la chapelle n'avait été vendue comme bien national sous la Révolution, puis intégralement rasée. La statue de la Vierge est aujourd'hui conservée dans l'église paroissiale de Bruguières.

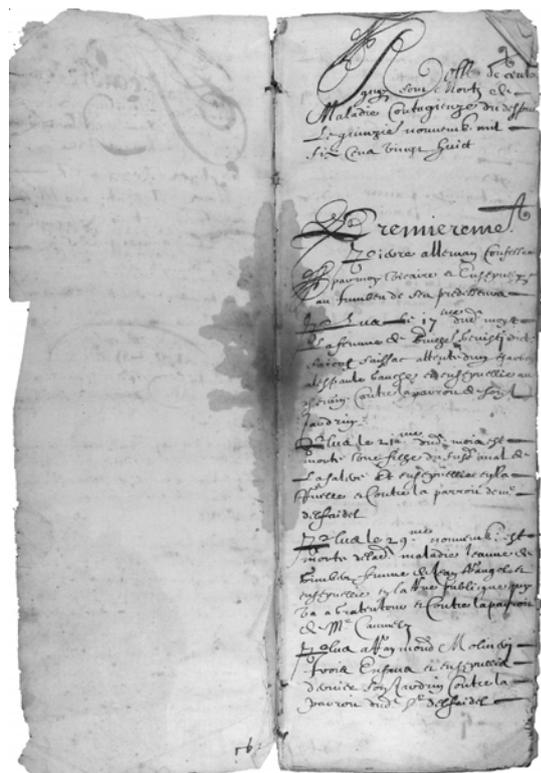
Au nom et gloire de Dieu. Donation, acception et mise de possession

Comme ainsin soit de tempz immémorial, il ayt esté édifié dans la jurisdiction du lieu de Bruguières une petite chappelle votive dicte Notre Dame de Grâce, à cauze des miracles qui feurent faitz sur la place d'icelle tesmoignés par la tradition que les ancestres en ont laissée à la postérité de père en filz et depuis continue comme font encore journellement envers pluzieurs qui ce vouant dévotement à l'intercession et prières de la Vierge Marie, c'est pourquoy la dévotion s'y est tellement augmentée par la grande affluance des pellerins qui alloint vizitter ladicte chappelle qu'elle ce truvoit sy petite que les jours des festes solempnelles, lesdictz pélerins ny pouvoient entrer pour faire leur dévotion qu'avec beaucoup de presse et d'incommodité, ce qui auroit occasionné les consulz dudict lieu, marguilliers et intendens de ladicte chappelle et autres leurs habitans et bien tenans depuis l'année mil six cens deux de faire construire et édifier au mesme lieu une grande et fort capable église et ce par la permission que leur avoict donnée Messire Jacques Dufaur, conseiller du Roy en sa cour de parlement de Toulouze, seigneur et baron de Saint Jory et dudict lieu de Bruguières qui c'est tousjours monstré très affectionné à ung de l'oeuvre en laquelle lesdictz marguilliers n'avoient peu entretenir le passé qu'un prebtre sallarié de soixante livres par an pour y célébrer tous les jours la sainte messe et par ce aussy qu'en l'église parrochelle dudict lieu Me Anthoine Charbonnières à présent recteur ny ses prédécesseurs n'y ont oncques volleu entretenir qu'ung seul vicaire ny faire leur résidence comme ilz y sont obligés et que ledict vicaire n'est pas sullement suffizant pour servir les parrochens, aulcungs desquelz ilz ont naguères laissé mourir sans confession pour s'en aller bien souvant tant ledict vicaire que prebtres à Tholoze, et par les villaiges circonvoysins comme bon leur semble, sy que lesdicts pélerins incertains de pouvoir faire dire des messes sellon leur dévotion sont contrainctz d'admener d'autres prebtres ou relligieux non sans beaucoup de frais...

La peste à Bruguières en 1628

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 1 E 1

A partir du XVII^e siècle (1602 pour Bruguières, 1611 pour Saint-Jory, 1624 pour Gratentour), les baptêmes, mariages et sépultures sont enregistrés par les curés des trois paroisses. Avant l'embellie du XVIII^e siècle, la mort frappe à coup redoublé, surtout les enfants en bas âge, et la peste est endémique jusqu'au début du XVII^e. Les dernières attaques de la peste bubonique frappent notre région dans les années 1628-1632 et 1652-1653. En 1720, elle fait son retour à Marseille, mais de très sévères mesures de précaution la cantonnent à la Provence.



Rolle de ceulx quy sont mortz de maladie contagieuz de despuis le quinziesme novembre mil six cens vingt huit

Premièrement

Pierre Alleman confessé par moy vicaire et ensepvely au tumbou de ses prédécesseurs.

Plus le 17^eème dudit mois la femme de Guillaume Genisti dict Saissac, attente d'un charbon à l'espaule gauche et ensepvellie au chemin contre la parroit de son jardrin.

Plus le 21^eème dudit mois est morte une filhe du susdit mal de Lasalère et ensepvellie en la ruelle et contre la parroit de Mr del Faidel.

Plus le 29^eème novembre est morte de ladite maladie Jeanne de Gimbert, femme de Jean Raugol et ensepvellie en la rue publicque quy va à Gratentour et contre la parroit de Mr Caumelz.

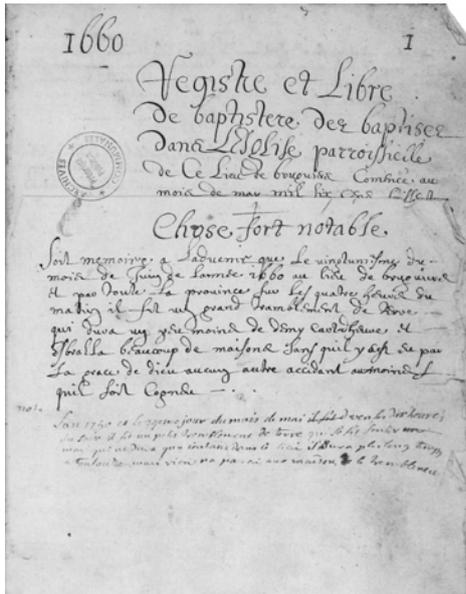
Plus à Raymond Molineri trois enfans et ensepvellis derrier son jardrin contre la parroit dudit sieur del Faidel.

Le tremblement de terre du 21 juin 1660 rapporté par le curé de Bruguières

Arch. com. de Bruguières, 1 E 2 : registre paroissial de baptêmes, mariages et sépultures

Les registres paroissiaux sont une des sources les plus employées pour étudier la localisation et l'intensité des tremblements de terre du passé, ce qui a une utilité évidente pour établir la carte des risques sismiques. Les deux séismes du 21 juin 1660 et du 24 mai 1750 sont les deux plus importants qui se sont produits dans les Pyrénées. Leur épocentre est localisé en Bigorre et leur intensité (calculée sur leurs effets) est évaluée à 8 ou 9 sur l'échelle MSK, qui en compte 12.

Voir : BRGM, EDF, IPSN, Mille ans de séismes en France. Catalogue d'épicentres paramètres et références, sous la dir. de Jérôme Lambert et Agnès Levret-Albaret, Ouest Editions, 1996.



1660. Registre et livre de baptistère des baptisés dans l'église paroissiale de ce lieu de Bruguières comencé au mois de may mil six cens soissante.

Chose fort notable

Soit mémoire à l'advenir que le vingtunième du mois de juin de l'année 1660 au lieu de Bruguières et par toute la province, sur les quatre heures du matin, il fit un grand trblement de terre qui dura un peu moins de demy cart d'heure et esbralla beaucoup de maisons sans qu'il y eust, de par la grâce de Dieu, aucun autre accident, au moins qu'il soit cogneu.

Nota. L'an 1750 et le 24ème jour du mois de mai vers les dix heures du soir, il fit un petit tremblement de terre qui se fit sentir mais qui ne dura qu'un instant dans le lieu. Il dura plus long temps à Toulouse mais rien n'a pareu aux maisons de ce tremblement.

Le premier registre du notaire Antoine Toulza, 1725

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 3 E 7926

Pendant que les curés, au nom du Roi, enregistrent les cérémonies qui rythment l'existence des habitants, les notaires gardent au rang de leurs minutes les actes de la vie civile et commerciale : achats, emprunts, actes d'apprentissage, contrats de mariage, testaments...

Le plus ancien notaire dont on ait conservé les minutes est, à Saint-Jory, Pierre Fossat (1487-1496).

Antoine Toulza, qui s'intitule « nottaire royal, appostolique, tabellion et garde-nottes héréditaire des lieux et paroisse de Bruguières et de Gratentour... » exerce quant à lui de 1725 à 1737 et est très fier d'orner la page de titre de son premier registre :

MDCCXXV [1725]

Je Antoine Toulza, nottaire royal, appostolique, tabellion et garde-nottes héréditaire des lieux et paroisses de Bruguières et de Gratentour, diocèse, viguerie et sénéchausée de Toulouse, acquéreur de l'office par contrat du dix septième septembre dernier mil sept cens vingt quatre, retteneu par Me Louis Pougée, nottaire royal du lieu de Bouluc, pourveu par le Roy audit office suivant les provzions données à Paris le quatorzième décembre suivant, signées par le Roy Chauveau et receu en exécution d'icelles par Messire Jean de Carrière, juge mage en ladite sénéchausée par son ordonnance du vingt neufvième décembre, priant le tout puissant notre rédempteur, sa glorieuse mère, la cour céleste et mon saint patron que je m'acquitte dignement des devoirs de ma charge sy longuement qu'il plaira à la divine providence, en me donnant les lumières nécessaires ayant commencé le registre ce jourd'huy premier jour du mois de janvier mil sept cent vingt cinq.

Toulza, notaire royal



Le compoix de Bruguières de 1695

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 62 (Bruguières, 1 G 1)

Dans le Midi, la taille est réelle, c'est à dire, qu'elle est calculée, comme aujourd'hui l'impôt foncier, en fonction de la superficie et du degré de qualité des biens immeubles. Cela a deux conséquences très importantes :

- ce sont les terres (et non les personnes) qui sont privilégiées ou non : les biens nobles sont exempts d'impôts, alors que les biens roturiers ou ruraux paient tous l'impôt. Un noble paie donc la taille pour ses biens ruraux, et un roturier ne la paie pas pour les biens nobles dont il peut être propriétaire ;

- pour asseoir l'impôt de façon équitable, il a été nécessaire, dès le XIV^e ou le XV^e siècle, de dresser ce que l'on appellerait aujourd'hui des matrices cadastrales, que l'on désigne le plus souvent du nom de compoix (de l'occitan coumpes : peser ensemble, évaluer comparativement).

Chaque terre est précisément décrite, mesurée, confrontée et évaluée, ce qui fait des compoix des documents essentiels pour reconstituer le paysage et la sociologie du passé.

Gratentour et Saint-Jory ont des séries de compoix remontant au XVI^e siècle, alors que Bruguières n'a conservé que celui lancé en 1687 et achevé en 1695 par l'agrimenseur (c. a. d. le géomètre) Durieu, de Toulouse. Il s'agit du début de la description des biens ruraux. Nous observons que le seigneur de Bruguières, Georges d'Olive, est propriétaire de plus de 11 arpents de terre, dont seuls la terrasse du château (et non le château lui même) et une vigne de 5 arpents sont nobles et sont donc exempts d'impôt.

Cayer des biens ruraux

Noble George d'Olive, seigneur justicier haut, moyen et bas et directe fontier du présant lieu de Bruguières et de Saint-Scauveur, tient à la place publique dudit Bruguières un château avec quatre tours, offices, basse court, terrasse au devant d'icelluy, noble, jardin, verger, pigeonier, vigne, bois et terre dans toute l'entière contenance il y a cinq arpans et demy de vigne, noble, où est le pigeonier comme est esnoncé dans son article au cayer des biens nobles

confronte le tout en corps :

du levant, terre des heretiers de Monsieur Juillia, fossé entre deux, vigne de noble Jean d'Olive, esquyer, son frère, vigne de Monsieur Boyer, prebtre, et Poncet Fournet,

midy, vigne dudit noble Jean d'Olive, le chemin de la Crestiane, vigne de noble Caumels, jardin de Jean Actté, maison et jardin d'Arnaud Gimbert et la place publique dudit lieu de Bruguières,

couchant, vigne de noble de Caumels, jardin des heretiers du sieur Sallesses, jardin du sieur Gargas, marchand, Roch Clavel, Monsieur Boyé, prebtre, Gabriel Madern, ledit Jean Actté, ledit Gimbert, ladite place dudit lieu, damoiselle de Pontineau, le sieur Villanove et les heretiers de Pierre Clavel,

septantrion avec ladite place dudit lieu maison et pattu dudit sieur Villanove, jardin de ladite damoiselle de Pontineau et avec le chemin de la poste, allant du vilage de Bruguières au couvant de Nostre-Dame de Grâce ;

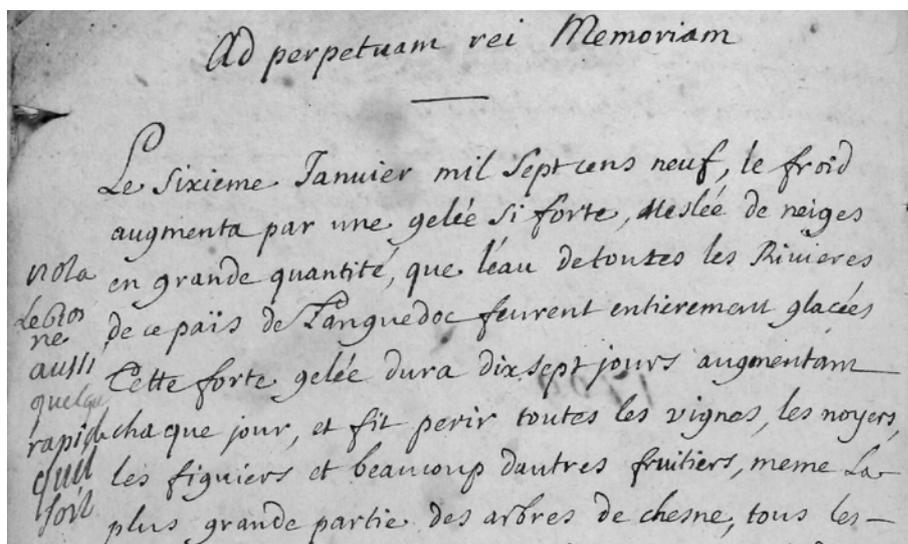
contenant en tout onse arpans deux pugnerées quatre boisseaux trois quarz, scavoir la terrasse noble cinq boisseaux, le château, offices et basse court, une pugnère quatre boisseaux, le verger un arpent trois pugnerées trois boisseaux trois quarz, la vigne huit arpans une pugnerée cinq boisseaux et demy, à ce compris les cinq arpans et demy de vigne noble, la terre contient demy arpent et le bois une pugnerée deux boisseaux et demy ;

fait d'allivremant neuf sols sept deniers un quart un huitième cy

9 s. 7 d. ¼ 1/8

Le grand hiver de 1709

Arch. com. de Bruguières, 1 E 4 : registre paroissial de baptêmes, mariages et sépultures



Ad perpetuam rei memoriam

(Afin de se souvenir à perpétuité de cet événement)

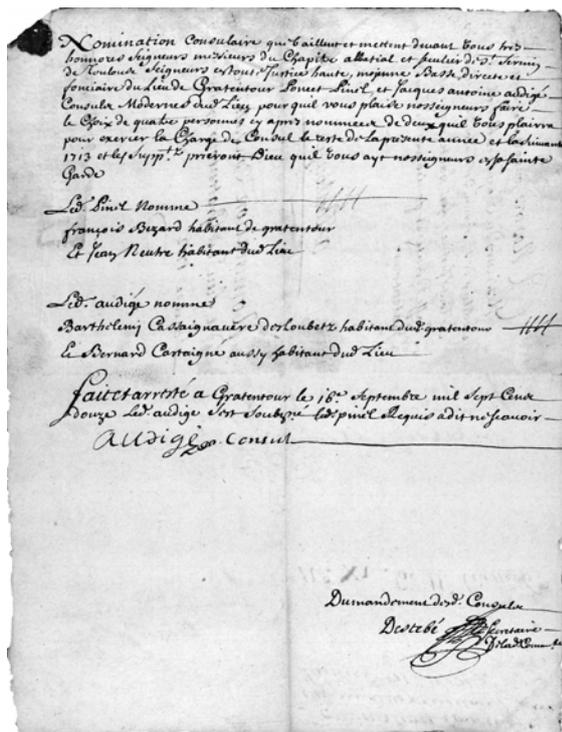
Le sixième janvier mil sept cens neuf, le froid augmenta par une gelée si forte, meslée de neiges en grande quantité, que l'eau de toutes les rivières de ce país de Languedoc feurent entièrement glacées. [Nota : le Rosne aussi, quelque rapide qu'il soit.] Cette forte gelée dura dix sept jours, augmentant chaque jour, et fit périr toutes les vignes, les noyers, les figuiers et beaucoup d'autres fruitiers, même la plus grande partie des arbres de chesne, tous les vins qui n'estoient pas dans des caves profondes feurent glacés entièrement dans les tonneaux, et une seconde gelée qui survint un mois après fit périr la pluspart des grains ensémencés. Cette gelée feut générale dans tout le Royaume, et même dans les país étrangers. On assure qu'elle ruina d'un tiers les biens-fonds de toute la France.

Les nominations consulaires à Gratentour en 1712

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 101 H 607

Le seigneur de Gratentour est le chapitre de Saint-Sernin, qui possède, comme cela est scrupuleusement mentionné, la justice haute, moyenne et basse du lieu. A ce titre, le seigneur a gardé un droit éminent sur les élections des consuls : le premier consul ancien, c'est à dire sortant de charge, propose deux noms, le second consul ancien deux autres, et c'est le seigneur qui choisit les premier et second consuls modernes.

On remarque le soin mis par les chanoines de Saint-Sernin à archiver ces preuves de leur droit seigneurial : la cote aux Archives figure au dos : n°XI, sac LL, liasse 6.



Au recto :

A nos très honorés seigneurs messieurs du chapitre abbatial et séculier de St Sernin de Toulouse, seigneurs en toute justice haute, moyenne et basse directe et foncière du lieu de Gratentour à Toulouse.

Nomination consulaire que baillent et mettent devant vous, très honorés seigneurs, Messieurs du vénérable chapitre Saint-Sernin de Toulouse, seigneurs en toute justice haute, moyenne, basse, directe et fonciaire du lieu de Gratentour Poncet Pinel et Jacques Antoine Audigé consuls modernes dudit lieu, pour qu'il vous plaise, Nosseigneurs, faire le choix de quatre personnes cy après nommées de deux qu'il vous plaira pour exercer la charge de consul le reste de la présente année et la suivante 1713 et les suppliants prieront Dieu qu'il vous ayt, Nosseigneurs, en sa sainte garde.

Ledit Pinel nomme François Bezard, habitant de Gratentour et Jean Neutre, habitant dudit lieu

Ledit Audigé nomme Barthélemy Cassaignavère des Loubetz, habitant dudit Gratentour et Bernard Castaigné aussy habitant dudit lieu

Fait et arrêté à Gratentour le 16e septembre mil sept cens douze, ledit Audigé s'est sousigné, ledit Pinel requis a dit ne sçavoir.

Audigé consul

Du mandement desdits consuls, d'Estebé, secrétaire de ladite communauté

3. De la Révolution à la Belle Époque (1789-1914)

L'organisation administrative est bouleversée dès 1789-1790 : Bruguières devient chef-lieu de canton (dont font partie, entre autres, Novital-Viguerie et Gratentour) pendant que Saint-Jory est rattaché au canton de Castelnau-d'Estretfonds. Ce découpage est abandonné lors de la réorganisation consulaire et la diminution du nombre des cantons (1801) : Fronton obtient le chef lieu.

Très vite, les responsables communaux sont obsédés par les préoccupations découlant de la vente des biens nationaux (soit du clergé, soit des émigrés), et des demandes du Gouvernement : l'argent des contributions, des recrues pour la Guerre, les denrées des réquisitions. Apparaît dans l'administration le règne de la circulaire et du formulaire.

La « grande histoire » passe sur la grande route : Napoléon passe à Saint-Jory en 1808 lors de sa visite à Toulouse et Montauban ; le pape Pie VII en 1814 sur son chemin de retour vers l'Italie. La fin de l'Empire voit l'Europe conquérante venir jusqu'à nous : c'est la bataille de Toulouse (1814).

Le XIX^e est essentiellement le siècle du désenclavement : les routes sont enfin régulièrement entretenues, le canal latéral à la Garonne percé, le chemin de fer construit. C'est aussi le siècle du combat pour le suffrage universel et la démocratie, et de l'école laïque, bien lente à s'imposer si l'on en croit les instituteurs qui rédigent vers 1885 les monographies des trois communes. Ces monographies témoignent d'une certaine prospérité agricole (la vigne, le sorgho, la violette...) et de l'importance de la tuilerie de Bruguières, mais dans une société stagnante à la démographie en déclin, saignée à blanc par la Grande Guerre.

Le vicaire de Gratentour refuse de prêter le serment constitutionnel, 1791

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 986

L'an mil sept cent quatre vingt onze et le dimanche vingt neuf mai, à l'issue de la messe de paroisse dans l'église de Gratentour, département de la Haute-Garonne, district de Toulouse, canton de Bruguières, MM. Jaques Cols, maire, Jean Neutre et Jean Audiger, officiers municipaux, Yves Pinel, procureur de la commune dudit Gratentour, en conséquence de la déclaration faite par M. Vernhet, prêtre vicaire dudit Gratentour, le vingt sept du courant de son dessein de prêter le serment prescrit par la loi de l'État cejourd'huy, se sont rendus dans l'église dudit Gratentour en écharpe pour assister à la messe paroissiale et à la fin d'icelle être présents avec les notables de la commune dudit lieu à la prestation du serment dudit Vernhet.

Et après ladite messe de paroisse assemblés dans ladite église, ils auroient attendus que ledit Vernhet auroit satisfait à la prestation dudit serment, conformément à sadite déclaration, et cependant de suite après avoir dit sa messe, il s'est retiré sans rien dire, ce que M. le maire voyant, auroit interpellé M. Vernhet sortant de l'église s'il vouloit prêter son serment suivant sa déclaration, à quoi il n'a daigné répondre et a suivi son chemin et afin qu'il comte de tout ce dessus, il en a été dressé le présent procès verbal pour servir et valoir ainsi qu'il appartiendra, tous signés.

Cols maire ; Neutre municipal ; Audigé municipal ; Pinel procureur de la commune

Par MM. les maire et officiers municipaux, Olivier, notaire, greffier municipal.

C'est le reflet à Gratentour de la fracture qui partage la France jusque dans chaque paroisse : chaque fonctionnaire public, y compris les ecclésiastiques, sont tenus depuis le 27 novembre 1790 de jurer fidélité à la Constitution. Or celle-ci comprend la constitution civile du clergé qui est condamnée par le pape et la majorité des évêques. Chaque prêtre doit décider en conscience si ces institutions nouvelles voulues par le pouvoir séculier (élections du clergé par la population, réorganisation de la carte ecclésiastique, etc.) sont compatibles ou non avec les principes du pouvoir spirituel. Les prêtres jureurs ou constitutionnels gardent possession des églises pendant que les prêtres réfractaires (au serment) doivent s'exiler ou se cacher.

Papiers à lettre révolutionnaires : cachets et tampons

Les biens nationaux à Saint-Jory : état des biens appartenant à la Nation.

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 5862

Devant le déficit de l'État, l'assemblée constituante décide de vendre « au profit de la Nation » les biens des institutions religieuses. Le clergé régulier (les moines) est d'ailleurs supprimé, et le clergé séculier est fonctionnarisé dans le cadre de la constitution civile du clergé. Le document ci-joint montre qu'il n'y avait pas à Saint-Jory (contrairement à Bruguières ou à Gratentour) de grand domaine appartenant à des abbayes, et que les terres appartenant à l'église étaient très réduites. En revanche, de grandes familles (les Valence Timbrune, les Chalvet ou les Belissens) y possédaient de vastes possessions. Considérées comme suspectes ou ayant émigrées, ces familles virent également leurs biens saisis par la Nation.

L'on distingue donc dans les biens nationaux les biens de première origine (les biens du clergé) et les biens de seconde origine (les biens des émigrés).

Statistiques agricoles sous le Directoire

Arch. dép. de la Haute-Garonne, L 4456 : municipalité de canton de Bruguières

État général du produit des récoltes de l'an VI, comparé avec le produit d'une année ordinaire ou commune, désigné par 10/10e

Ce document illustre à la perfection le travail administratif approfondi que les administrations supérieures (administration centrale du département et ministère de l'Intérieur) attendaient (avec quelque optimisme ?) des administrations municipales de canton sous le Directoire. On sait quelles difficultés, au moins jusqu'aux années 1950 ou 1960, les services agricoles ont eu à mettre au point un dispositif de statistique agricole fiable : une appréciation objective sur les récoltes de l'année révolutionnaire 1797-1798, demandée à 24 maires sans doute peu instruits et absorbés par de multiples soucis en cette époque de guerre, peut

paraître une gageure, surtout quand on leur demandait d'utiliser un système de pourcentages nécessitant une capacité d'abstraction mathématique non négligeable !

La liste permet de découvrir les communes ressortissant au canton de Bruguières. Aujourd'hui, les communes suivantes ont disparu : Novital (rattachée à Saint-Jory et Lespinasse en 1846) ; Croix-Bénite (rattachée à Aucamville en 1847) ; Castillon (rattachée à Pechbonieu en 1842) ; Le Fossat (rattachée à Lapeyrouse-Fossat en 1836).

Budget de la commune de Bruguières pour l'an XI (septembre 1802-septembre 1803)

Arch. com. de Bruguières, 1 L 1

Budget de l'an XI

NATURE des DÉPENSES.	PROPOSÉES PAR			DÉFINITIVEMENT arrêtées PAR LE PRÉFET.
	LE MAIRE.	LE CONSEIL de la Commune.	LE SOUS-PRÉFET.	
Contribution foncière des biens communaux de toute espèce.
Abonnement au Bulletin des lois.	6	6
Frais des registres des actes civils, et judiciaires.	48	48
Entretien et réparations de la halle.
Loyers et réparations locatives de la maison commune (s'il y en a une).	6	6
Bois et lumière, encre, papier, plumes et frotis de toute espèce alloués au Maire.	80	80
Logement du Maître d'école.
Greffier, s'il y en a, et s'il doit y en avoir un.	30	30
Garde-champêtre, s'il y en a, et s'il doit y en avoir un.
Fait que doit supporter la commune dans une dépense commune à plusieurs municipalités.
Entretien de la fontaine ou aqueduc.	30	30
Carage et entretien de la rivière.
Conduite de l'Arroyo	25	25
à l'Arroyo de l'Arroyo	12	12
à l'Arroyo de l'Arroyo
Dépenses imprévues.	80 53	80 53
TOTAL de la Dépense.	280 53	270 53
TOTAL des Revenus.	270 53	270 53
RÉSULTAT en excédant.
en déficit.	10

Fait et arrêté le Préfet Budget à la somme de 280 53 Cent cinquante huit francs
 Cinquante Cinq Centimes Montant du Revenu de la Commune.
 à la Préfecture à Toulouse le 27 Frimaire an XI
 Le Préfet des Hauts Pyrénées
M. Michaux

L'on remarquera que la commune propose, mais que c'est le préfet qui arrête le budget, en veillant à son équilibre. Bruguières est une des rares communes à posséder une horloge communale.

L'effort de la guerre napoléonienne à Gratentour

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 3073.

Mairie de Gratentour ; relevé de tous les conscrits depuis l'an 1807 jusques à l'an 1812

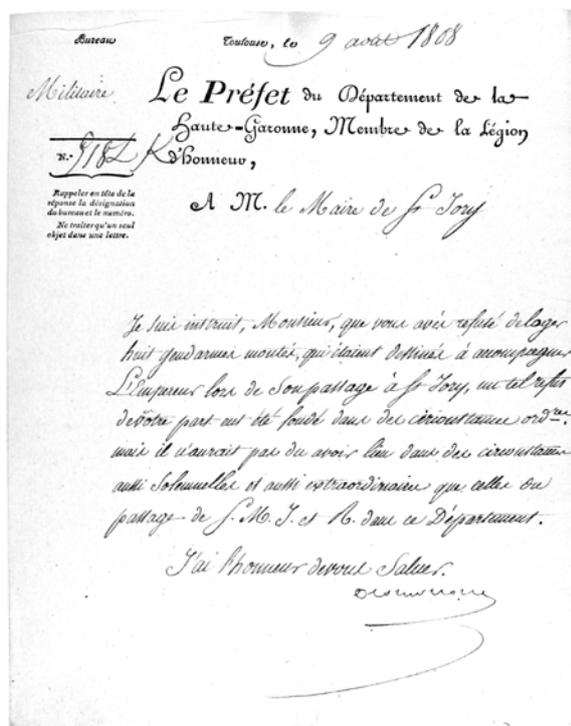
- de 1807 Jean Martin Castagnié né le ... fils de Bernard et de Monique Neutre, en activité de service
- 1807 Fournier Pierre né à Gratentour le 24 décembre 1787 fils de Denis François et de Françoise Roumagniac, refformé et marié
- 1808 Campourcy Jean, fils de Pierre Campourcy et de Simonne, refformé et marié actuellement à Pechbonnieu. Écrit le 20 avril 1809 maire de Pechbonnieu
- 1808 Mathieu Guilhaume, né le 17 novembre 1788, fils de Antoine et de Bertrande Billas, party et déclaré déserteur
- 1809 Castagnié Jean, né le 23 février 1789, fils de Pierre et de Françoise Neutre, party et décédé à l'hôpital de Montpellier
- 1809 Castagnié Jean, né le 3 septembre 1789, fils de Jean et de Margueritte Castera, party et étant en activité de service
- 1809 Til Jean, né à Castelginest, le 12 avril 1788, fils de feux Jean Til et de Marie Muratet, résident à Gratentour et actuellement à Pechbonnieu. Écrit le 20 avril 1813 au maire de Pechbonnieu
- 1810 Cassanavères Jacques, né le 20 avril 1790, fils de Olivier, et de Guilhelmette Barrière refformé
- 1811 Fournier Jean, né le 16 novembre 1791, fils de Jean et de Marie Resore, party et étant en activité
- 1811 Pradel Pierre, né le 5 août 1791, fils d'Antoine et de Marie Mallet, refformé
- 1812 Mathieu Joseph, né le 14 avril 1792, fils d'Antoine et de Bertrande Billas, en activité de service

Après le système de levée exceptionnelle (levée de 300 000 hommes, puis « levée en masse ») pratiqué au début de la guerre révolutionnaire, le Directoire organise dans la durée le recrutement militaire. C'est la loi dite loi Jourdan du nom de son rapporteur (19 fructidor an VI, 5 septembre 1798) qui organise le service militaire tel qu'il se maintint à peu près jusqu'en 1872. Tous les Français entre 20 et 25 ans sont inscrits ensemble (conscrits) sur les tableaux de recrutement de l'armée. Lorsque l'on n'a pas besoin de l'intégralité d'une classe (c'est à dire des conscrits nés la même année), l'on procède à un tirage au sort. Durant les guerres napoléoniennes, c'est plusieurs classes en totalité qui sont appelées sous les drapeaux, les jeunes n'ayant que peu de solutions pour se soustraire à l'impôt du sang : parfois la dispense pour mariage ; souvent, avec la complicité des municipalités, la réforme pour infirmités ; dans les zones propices, l'insoumission ou la désertion ; quand leurs moyens le permettaient, le remplacement, c'est à dire l'achat d'un volontaire acceptant de partir à la place du conscrit.

Sur les 11 conscrits de Gratentour entre 1807 et 1812, c'est à dire entre Iéna et la retraite de Russie, l'on constate que 5 sont incorporés (dont 1 est décédé), 4 ont été réformés, 1 est porté déserteur et 1 n'habite pas la commune.

Le passage de Napoléon à Saint-Jory, 1808

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 5809



Toulouse, le 9 août 1808

Le préfet du département de la Haute-Garonne, membre de la Légion d'honneur à Monsieur le Maire de Saint-Jory

Je suis instruit, Monsieur, que vous avez refusé de loger huit gendarmes montés qui étaient destinés à accompagner l'Empereur lors de son passage à Saint-Jory. Un tel refus de votre part eut été fondé dans des circonstances ordinaires, mais il n'aurait pas dû avoir lieu dans des circonstances aussi solennelles et aussi extraordinaires que celles du passage de Sa Majesté Impériale et Royale dans ce département.

J'ai l'honneur de vous saluer. Desmousseaux

L'Empereur et l'Impératrice restèrent trois jours à Toulouse, venant d'Auch, et reprirent la route de Montauban le 28 juillet 1808 au soir. Les souverains avaient séjourné à Bayonne où l'Empereur décida du sort de l'Espagne au profit de son frère Joseph.

Buste de Pie VII érigé à Saint-Jory en 1914, photographie

Ayant quitté Fontainebleau où il était retenu par Napoléon pour se rendre à Rome, le pape passe le 2 février 1814 à Saint-Jory. Son passage soi-disant incognito soulève une vraie manifestation de ferveur populaire et d'opposition à l'Empire : des séminaristes venus à pied durant la nuit depuis Toulouse, sous la pluie, obligent la chaise de poste à s'arrêter et la foule l'acclame. Pour le centenaire de cet événement, ce buste est érigé en 1914 au-dessus de l'école libre, installée dans l'ancien relais de poste aux chevaux où le pape s'était arrêté.

La bataille de Toulouse vue depuis Gratentour, 1814

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 3052

Procès verbal dressé par le maire de la commune lors de l'arrivée de l'armée anglaise et de la prise d'un convoi de bœufs

Je soussigné maire de la commune de Gratentour, canton de Fronton, arrondissement de Toulouse, département de la Haute-Garonne, certifions sur la demande que m'en a faite M. l'inspecteur de l'agence générale du service des vivres viande pour l'armée d'Espagne à la résidence de Montauban par sa lettre du 22 mai dernier que le 4 avril dernier un détachement d'environ vingt cinq hussards anglais étant venus occuper cette commune, vers une heure de l'après midi, je fus instruit par la voie publique qu'un convoi de quatre vingts sept bœufs conduits par deux toucheurs sullement étoit arrivé par le chemain de Cépet sur la place de l'église un instant après les Anglais. Ces derniers informés par les toucheurs que ledit convoi étoit pour l'armée française, les obligèrent à le conduire sous l'escorte de trois hussards à la divizion anglaise

stationnée vers Saint-Jory. Ces faits étant les seuls venus à notre connaissance par la voye cy-dessus, nous certifions le présent, à Gratentour, le 19e juin 1814.

Cols, maire.

Wellington, à la tête d'une armée composée d'Anglais, d'Espagnols et de Portugais, poursuit l'armée du maréchal Soult depuis l'Espagne. Soult arrivé le 24 mars à Toulouse entreprend de fortifier la ville. Wellington échoue à franchir la Garonne le 28 mars à Portet, grâce à la vigilance du général baron Ritay ; mais un premier corps parvient à lancer un pont de bateaux aux environs de Seilh le 5 avril (le maire de Gratentour doit donc faire erreur en fixant au 4 avril l'arrivée des hussards dans sa commune). Ce pont de bateaux est emporté, mais le gros de l'armée de Wellington franchit la Garonne le 8 avril. Le quartier général anglais est établi à Saint-Jory. La bataille s'engage le 10 avril, les Anglais attaquant surtout par l'Est les troupes françaises retranchées sur les hauteurs de Calvinet. Les combats sont sanglants (près de 1 000 tués et 6 500 blessés au total, la plus grande partie du côté des assaillants), mais la journée s'achève sans que l'une ou l'autre des armées en présence ne puisse revendiquer la victoire. Soult évacue la ville par la route de Narbonne dès le lendemain et Wellington peut faire son entrée dans Toulouse pour apprendre que Napoléon a déjà abdiqué le 6 avril.

Nos villages qui n'avaient pas connu la guerre depuis deux siècles subissent réquisitions (vivres, bétail, logement...) et vexations d'une armée étrangère.

Gravure évoquant la bataille de Toulouse

L'élection du Président de la République, 10 décembre 1848 : procès verbal des élections, Bruguières, 10 décembre 1848

La seconde République instaure le suffrage universel (masculin). L'on sait que le Président élu se nomma Louis Napoléon Bonaparte et, 4 ans après, il se maintint au pouvoir par la force d'un coup d'État.

Saint-Jory réclame une gare, 1855

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 5281. Délibérations du conseil municipal de Saint-Jory (1 D 4)

Séance extraordinaire du 28 avril 1855

L'an mil huit cents cinquante cinq et le vingt-huit avril, le conseil municipal de la commune de Saint-Jory s'est assemblé par suite d'une lettre de M. le préfet du 21 courant. Etaient présents : MM. Igounet, maire, Rataboul, adjoint, Malefette, Dieuzède, Breil, Delherm, Claverie, Sire, Dargassier, Marquis et Contrasty. Etaient absents quoique convoqué M. Regraffé.

M. le maire fait lecture d'une lettre de M. le préfet qui autorise la réunion du conseil municipal pour qu'il donne son avis sur l'établissement des stations du chemin de fer dans la Haute-Garonne ; il met aussi sous ses yeux le plan des lieux ainsi qu'un mémoire relatif aux projets de station de la compagnie concessionnaire. M. le maire fait part au conseil des regrets qu'il éprouve que la commune de Saint-Jory, l'une des plus intéressée en cause, n'ait pas été appelée à donner son avis sur le projet des stations que 20 jours après les autres communes des environs. Il ajoute que s'il eut été plutôt informé de leur réunion, il s'en serait entendu avec elles et leur vote aurait été en faveur d'une station à Saint-Jory et non pour la station projetée de Lespinasse.

Attendu que la commune de Saint-Jory n'a pas à se préoccuper de stations qui sont en-dessus de Toulouse, elle ne se prononcera que sur celles de Castelnau-d'Estretfonds qu'elle approuve ; sur celle de Lespinasse qu'elle regrette et sur celle de Saint-Jory qu'elle demande parce que cette localité et dans une position des plus avantageuse aux intérêts de la compagnie du chemin de fer et des populations.

Considérant que la commune de Saint-Jory et son village sont traversés par le chemin de fer , que sa population est de 1180 habitans et son territoire de 1885 hectares.

Considérant qu'à l'aide d'un pont sur l'Hers que les communes de Saint-Jory et de Saint-Sauveur sont en même de faire construire, celles de Bouloc, forte de 729 habitans, celle de Villeneuve-les-(...)

Venant juste après le percement du canal latéral, la ligne de Bordeaux à Cette (ancienne orthographe de Sète, Hérault), par Agen, Montauban et Toulouse est concédée à la Compagnie du Midi. Le chantier démarre en 1847 et la ligne est solennellement inaugurée le 31 août 1856 sous la présidence du général comte Roguet, aide de camp de l'Empereur et président du conseil général. Imaginons l'incroyable

bouleversement social d'un chantier drainant une main d'œuvre considérable, l'impact sur le paysage d'un ouvrage linéaire, les conséquences sur l'économie et les mentalités d'un tel vecteur d'ouverture sur le monde !

Construction de la ligne de chemin de fer : arrêté préparatoire à la déclaration d'utilité publique et plan

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 5875

Le conseil municipal de Bruguères repousse la création d'une école publique, 1879

Arch. com. de Bruguères, 1 D 2

Séance extraordinaire du 22 janvier 1879.

L'an mil huit cent soixante dix neuf et le vingt deux janvier, les membres du conseil municipal réuni extraordinairement en vertu de la lettre de M. le préfet du 14 janvier, sous la présidence de M. le maire étaient présents MM. Pérès, Barthe, Castagné, Delmas, Binos, Praynet, Dumons, Massonnier, Cassé et Duval. Absent : M. Costes.

La séance ouverte, M. le maire a donné lecture d'une lettre de M. le préfet datée du 14 courant, par laquelle il donne connaissance qu'une pétition lui a été adressée par divers habitants de la commune à l'effet d'obtenir la création d'une école publique de garçons.

Le conseil, après en avoir délibéré, est d'avis que la pétition dont il s'agit et qui ne lui a pas été communiquée, n'est point fondée puisque la commune possède depuis le 23 juillet 1810 une école publique de garçons approuvée par Napoléon Ier et rendue gratuite par l'administration du bureau de bienfaisance pour tout le monde sans exception.

En conséquence, le conseil n'est point d'avis de voter la création d'une nouvelle école pour les motifs que celle qui existe déjà remplit toutes les conditions désirables, et qu'elle est suffisante pour la population, et que d'ailleurs la commune ne possède aucune sorte de ressources. Le conseil hésite à créer de si grands sacrifices à la commune sans le concours des plus hauts imposés, attendu que la dépense lui paraît tout à fait inutile. Délibéré à Bruguères les jours, mois et an que dessus.

La monographie de Bruguères rédigée en 1885 par l'instituteur laïque témoigne de l'intensité de la lutte scolaire dans cette commune. Celle-ci bénéficiait depuis 1810 de deux écoles congréganistes, l'une de garçons et l'autre de filles, généreusement entretenues par le bureau de bienfaisance sur le legs de M. Cucsac. La monographie rapporte qu'un instituteur laïc que l'administration supérieure voulut imposer en 1830 fut poursuivi par les femmes du village, armées de bâtons et de pierres, sur deux ou trois kilomètres ! La délibération de janvier 1879 ne fut cependant pas suivie par la préfecture devenue républicaine : la création d'une école primaire publique de garçons fut imposée à la rentrée d'octobre 1879.

Gratentour : projet de construction de la maison d'école, 1881

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 O 577

Selon la monographie de la commune de 1885, la première institutrice fut nommée à Gratentour en 1856 ; la classe se faisait dans la mairie. L'école neuve fut ouverte en 1882 : « placée au centre du village, sur l'un des côtés de la place publique que coupe en deux la grande route, elle en fait le principal ornement... La plus grande pièce est la classe, qui reçoit tous les jours 24 élèves... ».

La mairie de Saint-Jory, 1895

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 O 1195

Le plan illustre les trois fonctions essentielles d'une mairie, telle que chaque commune doit en posséder obligatoirement depuis la loi de 1884 sur l'administration communale : la salle du conseil municipal, lieu du débat démocratique ; le cabinet du maire et le secrétariat, espace de l'administration et de l'exécution des délibérations du conseil ; les archives, conservatoire de l'identité communale et garantie des droits individuels et collectifs.

La briqueterie de Bruguères (carte postale Labouche, La Haute-Garonne, n° 1653)

Créée en 1872 et ayant fonctionné jusqu'au début des années 1990, la tuilerie de Bruguères a permis de mettre en valeur le sol argileux de la plaine et a constitué une grande industrie employant une centaine

d'ouvriers.

La vitesse des automobiles est limitée dans la traversée de Bruguières, 1908

Arch. com. de Bruguières, 2 D 1.

Comme l'indique l'arrêté pris par le maire de Bruguières le 8 juillet 1908, la vitesse maximale de 20 km/h en agglomération fixée par la réglementation nationale paraît bien excessive dans un village où la place publique accueille notamment le groupe scolaire et est encadrée par deux virages dangereux. Aussi le maire fixe-t-il une vitesse limitée à 8 km/h. C'est alors que le préfet intervient dans le cadre de sa tutelle en transmettant cet arrêté au service des mines. Celui-ci rend son rapport le 10 août, en indiquant que « si les tournants sont réellement dangereux, il est insuffisant de fixer la vitesse à 8 km/h, et qu'il est préférable d'appliquer le décret réglementaire, dont l'article 14 permet de ramener la vitesse à celle d'un homme au pas dans les passages étroits ou encombrés ». En ce qui concerne la route départementale, « les automobiles n'ont pas en général de cran de marche à 8 km, mais de 12 km, sans ambiguïté possible. Cette vitesse supérieure de 12 km est d'ailleurs celle fixée dans les grandes villes ».

L'avis du service des mines est suivi par le maire le 10 septembre dans un arrêté rectificatif pris en marge du premier.



Cachet de Bruguières durant le Second Empire

Une des victimes de la Grande Guerre à Bruguières

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 5444 W 2 (registre matricule du recrutement, 17^e région, subdivision de Toulouse, classe 1915)

Le premier nom du monument aux morts de Bruguières est celui d'Élie Baby. Nous avons souhaité rechercher sa carrière militaire dans le registre matricule du recrutement. Chaque appelé sous les drapeaux a ainsi une notice donnant son signalement, le détail de ses affectations, et hélas souvent, ses blessures et l'indication de son décès.

Hommage du conseil municipal de Gratentour aux soldats mobilisés, 1914

Le conseil municipal marque ainsi, en novembre 1914, alors que le front est stabilisé de la Mer du Nord aux Vosges, son hommage à l'armée française et sa solidarité pour les 22 mobilisés de la commune. Combien en reviendra-t-il ?

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 3053



Monument aux morts de Bruguières

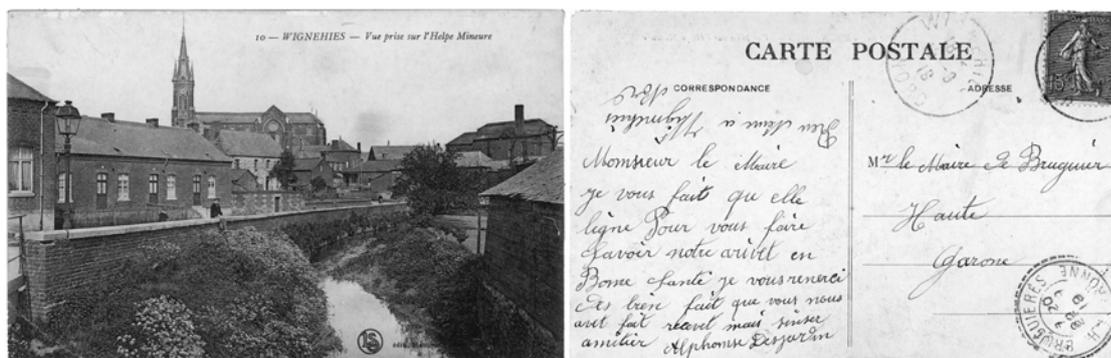
Photo Archives départementales de la Haute-Garonne

Le logement des réfugiés des régions envahies, 1918

Arch. com. de Bruguières, 4 H 1

Signe de progrès dans la rapidité des communications, le préfet expédie ses ordres aux maires par la voie du télégraphe. C'est pour demander (comme cela s'était déjà produit au tout début de la guerre, avant la fixation du front) un geste de solidarité pour les réfugiés de la zone des combats : en effet au mois d'avril 1918, l'armée allemande avance.

Un touchant témoignage de la gratitude des réfugiés recueillis durant la Grande Guerre



Arch. com. de Bruguières, 4 H 1

De retour dans son village de Wignehies, dans le département du Nord (canton de Trélon), ce réfugié témoigne, avec une touchante incertitude orthographique, de sa gratitude envers le maire de Bruguières.

Liste électorale de 1945 comportant pour la première fois des femmes : liste électorale de Saint-Jory du 17 septembre 1945

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
 COMMUNE de SAINT-JORY

LISTE ÉLECTORALE (1)

La présente liste sera déposée dans chaque section électorale par la Commission Administrative élue le 17 septembre 1945. (Commission qui est formée : 1° du Maire ou, à son défaut, le ou les adjoints ; 2° d'un délégué de l'Administration désigné par le Préfet ; 3° d'un délégué choisi par le Conseil.)

N. B. - Il est rappelé qu'il ne doit pas être inscrit, d'une part, une liste des électeurs et, d'autre part, une liste des électrices, et même inscrire les électrices à la suite des électeurs. Les noms et l'adresse doivent être inscrits indistinctement par ordre alphabétique sur un tableau unique (en utilisant la présente formule) destiné à former la liste électorale définitive.

17 septembre 1945
 288
 1530
 369
 14
 646

N° d'ordre	NOM	PRÉNOMS et SURNOMS	DATE et LIEU DE SA NAISSANCE	PROFESSION ou FORTIFICATION	DOMICILE	OBSERVATIONS
1	Agostat	Marie Louise	18.4.1878	à St Jory	Agostat	à Saint Jory
2	Agostat	Marie Antoinette	23.10.1883	à St Jory	"	"
3	Agostat	Jean Louis	11.2.1881	à St Jory	"	"
4	Agostat	Auguste Joseph	21.2.1886	à St Jory	"	"
5	Agostat	Joseph Raymond	28.2.1885	à St Jory	"	"
6	Agostat	Marie Antoinette	18.4.1889	à St Jory	"	"
7	Agostat	Marie Antoinette	24.2.1896	à St Jory	"	"
8	Agostat	Armandette	5.3.1896	à St Jory	"	"
9	Agostat	Pierre	5.5.1898	à St Jory	"	"
10	Agostat	Armandette Jeanne	13.3.1900	à St Jory	"	"
11	Agostat	Armandette	23.3.1899	à St Jory	"	"
12	Agostat	Armandette	21.3.1910	à St Jory	"	"
13	Agostat	Armandette	1.2.1920	à St Jory	"	"
14	Agostat	Armandette	1.2.1922	à St Jory	"	"
15	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
16	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
17	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
18	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
19	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
20	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
21	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
22	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
23	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
24	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
25	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
26	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
27	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
28	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
29	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
30	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
31	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
32	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
33	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
34	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
35	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
36	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
37	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
38	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
39	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
40	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
41	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
42	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
43	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
44	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
45	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
46	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
47	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
48	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
49	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
50	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
51	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
52	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
53	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
54	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
55	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
56	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
57	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
58	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
59	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
60	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
61	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
62	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
63	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
64	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
65	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
66	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
67	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
68	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
69	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
70	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
71	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
72	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
73	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
74	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
75	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
76	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
77	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
78	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
79	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
80	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
81	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
82	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
83	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
84	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
85	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
86	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
87	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
88	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
89	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
90	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
91	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
92	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
93	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
94	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
95	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
96	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
97	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
98	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
99	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"
100	Agostat	Armandette	12.10.1924	à St Jory	"	"

Arch. dép. de la Haute-Garonne, 2 E 5364

4. Du XX^e au XXI^e siècle

Le phénomène le plus marquant des cent dernières années est le contraste de la démographie : nos trois communes, dont la population restait stable autour de 2 000 habitants depuis le début du XIX^e siècle, voient leur population baisser dès les années 1880-1890, puis, saignées par la Grande Guerre, s'effondrer dans l'entre deux guerres (minimum historique à 1 637 habitants en 1921). Au contraire, les lendemains de la Libération voient une véritable explosion de l'agglomération toulousaine. La population totale atteint 4 000 habitants en 1968, près de 9 000 en 1990, plus de 12 000 aujourd'hui.

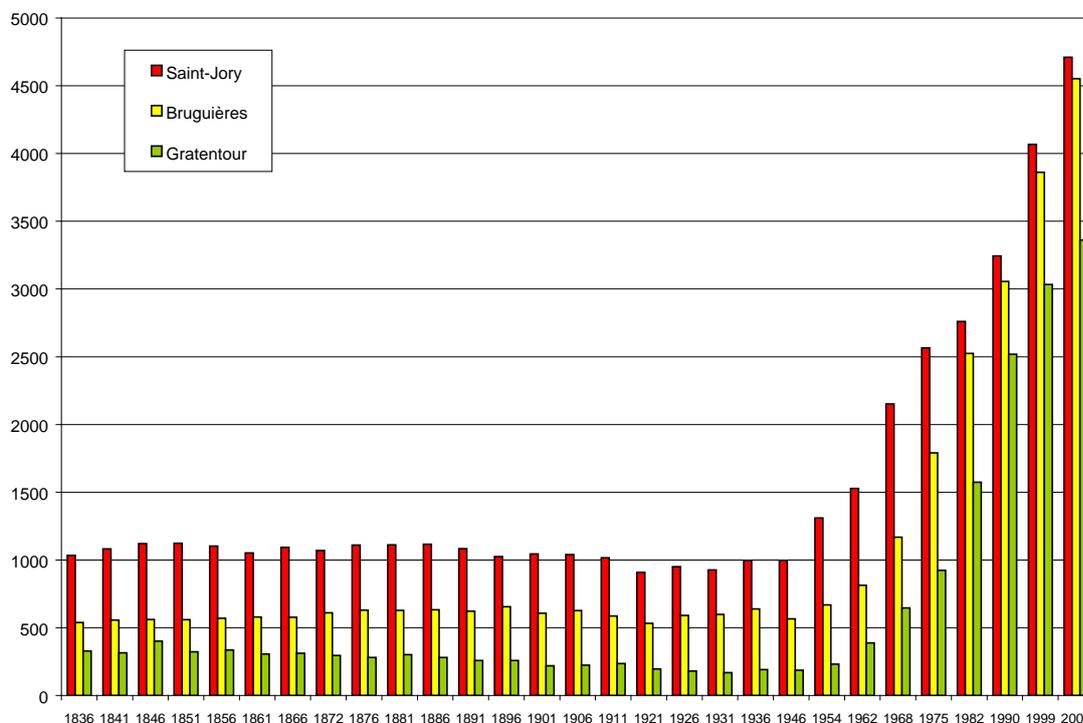
Les préoccupations qui passent au premier temps sont la maîtrise de l'urbanisation, les transports, la construction des équipements nécessaires à une population toujours croissante.

Face à ces défis, la création par arrêté préfectoral du 13 décembre 2005 de la communauté de communes Hers-et-Garonne ouvre un chapitre historique nouveau en mettant en commun les compétences liées à l'aménagement de l'espace, au développement économique, à l'environnement, à la voirie, au logement, aux actions sociales, culturelles et sportives d'intérêt commun.

A compter du 1^{er} janvier 2006, les trois communes de Bruguières, Gratentour et Saint-Jory sont réunies pour rendre plus efficace et à moindre coût certains services à leurs habitants. La taxe professionnelle unifiée (TPU) a dorénavant un taux identique pour toutes les entreprises du territoire : les communes ne sont plus concurrentes, l'implantation de nouvelles entreprises devient source d'emploi et de richesse pour tous.

Courbe de population des trois communes

La comparaison de la courbe des trois communes est intéressante : au XIX^e, le maximum de population est atteint à Gratentour dès 1846 et à Saint-Jory en 1851 (c'est dans toute la France, l'apogée du monde rural),



alors que Bruguières ne l'atteint qu'en 1896 (effet probable de la tuilerie). Les minimum sont atteints en 1921 à Saint-Jory et à Bruguières (effet des pertes de la Grande Guerre), alors que l'exode rural se poursuit à Gratentour jusqu'en 1931. Cette dernière commune, exclusivement vouée à l'agriculture, se caractérise par ses taux de diminution (jusqu'en 1921) puis d'augmentation (plus de 30 % entre chaque recensement entre 1954 et 1990) les plus forts.

Carte des zones d'activité de la communauté des communes

La commission développement économique a pour objectif d'animer et de coordonner les actions de promotion économique des trois communes et d'aménager et gérer des zones d'activités économiques.

Un état des lieux :

- le repérage des potentialités existantes et à venir sur les trois communes,
- la création d'un plan à l'échelle de la communauté positionnant les zones à développer,
- la création de fiches par zone (surfaces disponibles, locaux existants et type d'activité souhaitée).

Un état des besoins :

- la création de fiches de demandes d'installation (répertorier les besoins des artisans commerçants et industriels),
- un accompagnement de la démarche par un acteur spécialisé (bureau d'études, chambre de commerce et d'industrie...).

Des projets :

- poursuivre le développement des zones d'activité existantes,
- développer une zone d'activité commerciale (implantation de supermarchés),
- communiquer et informer pour promouvoir les capacités d'accueil d'activités économiques sur le territoire.



Sceau de la commune de Saint-Jory durant la Révolution
(Histoire de Saint-Jory, Jean Contrasty, p. 216)

Les Archives communales à travers deux expositions, 1985-2007

Dès sa création, l'association des Amis des Archives de la Haute-Garonne est soucieuse d'agir vers et pour les archives communales. Prenant en compte la réglementation de conservation grâce à l'aide des conservateurs des Archives départementales, les Amis des Archives se sont rapproché des élus –premiers échelon de la conservation – et des chercheurs afin d'assurer la meilleure conservation possible tout en valorisant une source d'Histoire unique et incontournable.

Ainsi était née l'idée de l'exposition « Saint-Jory de 1075 à 1940, neuf siècles à travers les archives » assortie d'un catalogue. Le fonds d'archives communales (chronologiquement assez complet) et la mise à jour de l'inventaire nous conduisirent à concevoir une exposition sur l'histoire de la commune de Saint-Jory. Afin de montrer le potentiel d'un dépôt communal, le challenge fut de réaliser cette exposition en réduisant le recours aux autres fonds au strict nécessaire.



L'inauguration en 1985

Les moyens techniques utilisés sont représentatifs d'une époque, pourtant proche, mais qui en ce début de III^e millénaire semblent désuets :

- aux grilles d'accrochages ont succédé des panneaux déroulants autoporteurs...
- aux photographies noir et blanc ont succédé les impressions en couleurs...
- aux textes dactylographiés ont succédé la composition numérique...

Néanmoins trois forces sont toujours là :

- le soutien du Conseil Général de la Haute-Garonne.
- l'aide du personnel des Archives départementales.
- la passion des membres de l'Association.

Dans le cadre du 25^e anniversaire, le partenariat avec les Archives départementales a permis la réalisation de cette exposition :

***Le destin de trois communes à travers les archives
Bruguières – Gratentour – Saint-Jory.***

Bibliographie et sources

Cette liste, à la Prévert, est le résultat des recherches de l'équipe chargée de l'exposition. Le lecteur mesurera le travail accompli et les choix nécessaires pour aboutir aux documents présentés. Il mesurera aussi la richesse et la diversité des fonds communaux. Il appréciera combien il reste des documents à analyser et à valoriser !

Analyse du complot terrien de la fin du XVIII^e : Bruguières Sartolou (c.) 1963, Arch. Haute Garonne, "BH/WMS 63; tapuscrit p. 147 avec plans"

Absence de marché dans la commune, 26 août 1793, le maire, Arch. Haute Garonne, 1L641 i 69-70.

Accueil de 40 réfugiés, arrivant en gare de Saint-Jory, 4 septembre 1914, Préfet de la Haute-Garonne, Arch. Bruguières/4H1.

Accueil de 40 réfugiés, 9 sept 14, Bruguières, 4H1.

Acquisition de la maison presbytérale de Bruguières, Registre des soumissions pour l'acquisition des domaines nationaux, 28 thermidor an VI, Bruguières, Q288.

Actes divers concernant la gestion par le chapitre de ses possessions à Gratentour, 1541-1784, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H607.

Adresse au Prince Louis Napoléon Bonaparte, 15 janvier 1852, Maire de Bruguières, Arch. Bruguières/1D1.

Affiche de L'atelier des quatre vents, Canto général. Oratorio de Mikis Theodorakis. Poème de Pablo Neruda par « L'atelier des quatre vents... » Bruguières, vendredi 14 juin ... Association départementale pour le développement des arts de la Haute-Garonne, Arch. Haute Garonne, 31 FI 130.

Affiche désignant les territoires devant être traversés par le chemin de fer entre Castelsarrasin et Avignonet, 3 décembre 1853, Saint-Jory, 2 O 1 / 2 E 5281.

Arbitrage entre consuls de Bruguières et Petrus Montelauderio au sujet de la construction d'une fortification. Original, 26 octobre 1382, Arch. Haute Garonne, 1J790, voir transcription sous BH/WMS 33.

Arpentement de Gratentour, 1578, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H241.

Arpentement de Gratentour, 1718, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H242.

Arrêté de clôture du compte du percepteur à vie de Bruguières pour 1808, avec la dépense extraordinaire de 48 f pour l'achat de ceintures municipales, 30 octobre 1809, Arch. Bruguières/1L2.

Arrêté de clôture du compte du percepteur à vie de Bruguières pour 1808, 30 octobre 1809, Arch. Bruguières/1L2.

Arrêté de clôture du compte du percepteur à vie de

Bruguières pour 1814, 16 février 1816, Arch. Bruguières/1L2.

Arrêté du département de la Haute-Garonne portant sur la répartition de 4 500 prisonniers de guerre, venant de la 9^e division militaire, 23 février 1795, Arch. Haute Garonne, 1L910 i 1.

Arrêté fixant la date des vendanges, 23 septembre 1840, Maire de Bruguières, Arch. Bruguières/1D1.

Arrêté limitant la vitesse des automobiles dans la traversée du village, " voir un rapport du contrôleur des mines du 10 août 1908", 8 juillet 1908, Maire de Bruguières, Arch. Bruguières/2D1.

Arrivée de l'armée anglaise et prise d'un convoi de bœufs, 19 juin 1814, Gratentour, 1D3 / 2E3052.

Arrivée de réfugiés en gare de Saint-Jory, télégramme officiel, 7 décembre 1916, Préfet de la Haute-Garonne, Arch. Bruguières/2D1.

Arrivée de réfugiés en gare de Saint-Jory, trois télégrammes officiels, 17 novembre 1918, Préfet de la Haute-Garonne, Arch. Bruguières/2D1.

Assignation à résidence dans un centre d'israélites étrangers entrés en France après le 1^{er} janvier 1936, "arrêté préfectoral avec cachet rouge" Préfecture de la Haute-Garonne-bureau des étrangers, 24 avril 1942, Préfet régional de Toulouse, Arch. Bruguières/1D4.

Assignation à résidence de deux Israélites étrangères, 18 avril 1942, Préfet régional de Toulouse, Arch. Bruguières/4H1.

Attribution d'une allocation extraordinaire dite de Libération, 11 novembre 1944, Arch. Bruguières, registre délibérations.

Au nom du peuple français.... 7 juin 1794, Arch. Bruguières/1D1.

Autorisation de rejoindre Roubaix pour une résidente de Bruguières, Télégramme officiel de Paris, 7 janvier 1919, Préfet de la Haute-Garonne, Arch. Bruguières/2D1.

Avis à la population à propos de l'arrivée de réfugiés, 30 mars 1918, Maire de Bruguières, Arch. Bruguières/2D1.

Ban des vendanges (1e), arrêté municipal, 25 septembre 1842, Arch. Bruguières/2D1.

Bateaux à vapeur sur la Garonne (les), 1835, Redeuilh (Henri), Arch. Haute Garonne, Per 45 Hist des Communications dans le midi de la France tome V, juillet-sept 1962 p 84-98, 99-103.

Baux à fief, lausimes et reconnaissances concernant les possessions du chapitre à Castelnest et Gratentour, XII^e-XVIII^e, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H606.

Baux à fief, lausimes, donations et autres actes concernant les possessions du chapitre dans les environs de Gratentour, 1140-1714, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H598.

Biens communaux, 18 décembre 1790, Arch. Haute Garonne, 1L669 i 59.

Bruguières unie à la baronnie de Saint-Jory, Série B Parlement de Toulouse, Arch. Haute Garonne, B221 F^o 194.

Budget : dépense de 25 francs pour l'horloge, an XI, Bruguières, 1 L 1.

Budget pour l'an XI (27 frimaire an XI), 18 décembre 1802, Arch. Bruguières/1L1.

Cachet de la commune [aigle Second Empire], 25 juillet 1862, Arch. Bruguières/1D1bis.

Cadastre 1554-1556 [en occitan francisé], cadastres anciens, Arch. Haute Garonne, 5E151.

Carte postale de Bruguières : la briqueterie, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1336.

Carte postale de Bruguières : la place et l'église, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1014.

Carte postale de Bruguières : le château et la promenade, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1011.

Carte postale de Bruguières : les écoles et entrée du village, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1012.

Carte postale de Bruguières : vue générale, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1013.

Carte postale de Saint-Jory : avenue de Montauban, La Haute-Garonne. 1966. Saint-Jory : chapelle de Beldou. - Toulouse : éditions Pyrénées-Océan, Labouche frères, [entre 1937 et 1950]. - Carte postale, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1610.

Carte postale de Saint-Jory : avenue de Toulouse, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1607.

Carte postale de Saint-Jory : avenue du Canal, La Haute-Garonne. 1966. Saint-Jory : chapelle de Beldou. - Toulouse : éditions Pyrénées-Océan, Labouche frères, [entre 1937 et 1950]. - Carte postale, à droite : débit de tabac, à gauche épicerie - mercerie, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1609.

Carte postale de Saint-Jory : chapelle de Beldou, La Haute-Garonne. 1966. Saint-Jory : chapelle de Beldou.

- Toulouse : éditions Pyrénées-Océan, Labouche frères, [entre 1937 et 1950]. - Carte postale, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1608.

Carte postale de Saint-Jory : intérieur du village et l'église, La Haute-Garonne. 1966. Saint-Jory : chapelle de Beldou. - Toulouse : éditions Pyrénées-Océan, Labouche frères, [entre 1937 et 1950]. - Carte postale, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 292.

Carte postale de Saint-Jory : la barrière [passage à niveau], La Haute-Garonne. 1966. Saint-Jory : chapelle de Beldou. - Toulouse : éditions Pyrénées-Océan, Labouche frères, [entre 1937 et 1950]. - Carte postale, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 291.

Carte postale de Saint-Jory : la mairie, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1208.

Carte postale de Saint-Jory : l'église et la mairie, La Haute-Garonne. 1966. Saint-Jory : chapelle de Beldou. - Toulouse : éditions Pyrénées-Océan, Labouche frères, [entre 1937 et 1950]. - Carte postale, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 290.

Carte postale de Saint-Jory : le château, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 138.

Carte postale de Saint-Jory: l'écluse, passage d'une barque, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1212.

Carte postale de Saint-Jory: intérieur de l'église, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1211.

Carte postale de Saint-Jory: intérieur de l'église, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1210.

Carte postale de Saint-Jory: le couvent, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 26 FI 31 1209.

Carte postale de Wignehies : vue prise sur l'Helpe Mineure [commune proche de Fourmies, département du Nord], au dos remerciements au maire, 4 février 1919, Arch. Bruguières/2D1.

Catalogue de livres scolaires, Arch. Bruguières/1R1.

Certificat de bonne conduite de Jean Carla du 40^o de Ligne, 1815, coll. Privée.

Charte Sanctius Georgius [Saint-Jory] XII^e, Arch. Haute Garonne, Revue Historique de Toulouse 1920-21, Arch. Haute Garonne, " PER 659; pp 81.",

Classe de l'an XII, liste des conscrits, an XII, Gratentour, 1H1 - 2E3073.

Cloches de Saint-Jory, Arch. Haute Garonne, 8^o 659.

Compoix, Arch. Bruguières/G2.

Consuls, 1621, Série B Parlement de Toulouse, Arch. Haute Garonne, B410 F^o406.

Consuls et marguilliers, Série B Parlement de Toulouse,

Arch. Haute Garonne, B201 F°116.

Contribution foncière en nature et répartition, 23 octobre 1793, Arch. Haute Garonne, 1L735 i 14.

Contrôle des caisses des receveurs, 21 mars 1797, Arch. Haute Garonne, 1L 691 i 24.

Création de l'Institution Marie-Louise, Arch. Gratentour.

Création d'une ligne d'autobus Toulouse-Bruguières, 26 août 1926, Arch. Bruguières/1D3.

De la République Française à l'Etat Français, sur les deux pages du registre deux arrêtés en vis à vis, l'un République, l'autre Etat français, Arch. Bruguières/2D1.

Déclaration de propriété pour le compoix de Gratentour, 31 juillet 1791, Maire de Gratentour, Arch. Gratentour, 2E3075-02.

Déclaration publique du citoyen Jean-Louis Vignes [curé], 26 octobre 1795, Arch. Bruguières/1D1.

Décret de la Convention nationale qui supprime le pavillon décrété par l'Assemblée constituante & détermine les formes du pavillon, création du drapeau national, 15 février 1794, Arch. Haute Garonne, 1L336.

Délibération état français, 25 janv.1942, Bruguières, 1 D 4.

Demande de la création d'une ligne d'autobus Toulouse-Bruguières, 21 août 1926, Arch. Bruguières/1D3.

Demande de rattachement de la commune au réseau téléphonique, 4 avril 1900, Arch. Bruguières/1D2.

Demande de renseignement pour une révision éventuelle de naturalisation, 22 avril 1942, Préfet régional de Toulouse, Arch. Bruguières/1D4, ,

Demande de renseignements sur l'état sanitaire d'enfants réfugiés, 6 septembre 1918, American Red Cross, Arch. Bruguières/2D1.

Demande de secours pour perte de récoltes et d'animaux à la suite d'incendies, inondations et autres calamités, 15 décembre 1797-29 mars, maire de Bruguières, Arch. Haute Garonne, 1L1205 i 11-12.

Demande de trophées de guerre, 27 juillet 1919, Arch. Bruguières/1D3.

Demande d'installation d'un médecin, 8 décembre 1824, Arch. Bruguières/1D1.

Demande d'installation d'un médecin, 8 décembre 1824, Bruguières, , 1D1.

Demande d'un bureau de postes, 17 août 1829, Maire de Bruguières, Arch. Bruguières/1D1.

Demande d'un facteur rural, 18 mai 1842, Maire de Bruguières, Arch. Bruguières/1D1.

Dénombrement de la population, Arch. Bruguières/1F1.

Déplacement du terminus de la ligne 60, 14 avril 1923, Arch. Bruguières/1D3.

Dépôt par le citoyen Jean-Louis Vignes, curé de Bruguières, du registre des baptêmes, mariages et sépulture, 30 décembre 1792, Arch. Bruguières/1D1.

Dépôts des registres paroissiaux par le curé, Registre de délibérations, 30 décembre 1792, Bruguières, 1D1.

Dettes de la commune de Gagnac, 18 décembre 1790, Arch. Haute Garonne, 1L670 i 85-86.

Deux délibérations abordant la question du passage du chemin de fer à Saint-Jory février 1854, 28 avril 1855, Saint-Jory, 1 D 4 / 2 E 5281.

Devis estimatif d'un projet de fontaine et lavoir à Bruguières, avec plan colorié, 4 juin 1827, Arch. Bruguières/1M1.

Différentes vues d'un chantier de construction d'immeubles à Saint-Jory, La Haute-Garonne. 1966. Saint-Jory : chapelle de Beldou. - Toulouse : éditions Pyrénées-Océan, Labouche frères, [entre 1937 et 1950]. - Carte postale, phototypie Labouche frères, Arch. Haute Garonne, 4 FI 21 1-6.

Documents concernant les possessions du chapitre à Gratentour et Castelginest, notamment livres terriers, 1517-1715, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H602.

Domaine d'en Roches : requêtes, exploits et ordonnances, impositions. bail à locaterie, arrêts du Parlement, quittance. Procès, Fonds des Dames Maltaises, Arch. Haute Garonne, 216H60.

Domaines nationaux, 2 Pluviôse An XI, Gratentour, 1L4 - 2E3074.

Dominicains de Bruguières à Novital-Viguerie (les), 14 mars 1796, Les Toulousains de Toulouse, l'Aut, L'Aut n° 308 de mai 1962, pp 72.

Dossier de candidature à un emploi dans la Gendarmerie Nationale du sieur mathurin Dalet, trois pièces certifiant la bonne moralité du sieur Dalet, 24 septembre 1792, Arch. Haute Garonne, 1L951 i 62-64.

Drapeau tricolore flotte sur Bruguières (le), 25 août 1830, Maire de Bruguières, Arch. Bruguières/1D1.

Éclairage électrique public, 23 mai 1923, Arch. Bruguières/1D3.

Emploi des réfugiés aux travaux de récoltes, télégramme officiel, 28 juin 1918, Préfet de la Haute-Garonne, Arch. Bruguières/2D1.

Emploi du budget restant des fêtes comme secours aux soldats du front, Arch. Haute Garonne/2E3053 i 06 & 07.

Emploi du budget restant des fêtes comme secours aux soldats du front, Arch. Gratentour/2E3053 i 03.

Empreinte de cachet de la commune avec fleurs de lys,

Arch. Bruguères/1D1bis.

Empreinte de cachet de la commune sur papier timbré Impérial 35 et timbre sec, 17 septembre 1857, Arch. Bruguères/1D1bis.

Empreinte de cachet rond bleu Mairie de Bruguères, (Haute-Garonne) REPUBLIQUE FRANCAISE, 7 août 1915, Arch. Bruguères/2D1.

Emprunt forcé de l'an IV, 30 mars 1796, Arch. Haute Garonne, 1L762 i 21-22.

Enfants de Bruguères décédés à la Première guerre Mondiale, état civil, 2 août 1914, Arch. Bruguères/1E21.

État au sujet de la répartition de la contribution foncière de l'an V, établi par l'administration municipale du canton de Bruguères, 16 juillet 1797, Arch. Haute Garonne, 1L741 i 33.

État comprenant les citoyens de la première réquisition an VI, 1795, Arch. Haute Garonne, 1L902 i 8.

État comprenant les citoyens de la première réquisition an VI, 29 novembre 1797, Arch. Haute Garonne, 1L902 i 23.

État de la vigne, 24 juillet 1798, commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale du canton de Bruguères, Arch. Haute Garonne, 1L639 i 30.

État de situation des édifices du culte, 13, 17 juillet 1796, maire de Bruguères, Arch. Haute Garonne, 1L1153 i 10-11.

État de situation des églises et presbytères, 13, 17 juillet 1796, maire de Bruguères, Arch. Haute Garonne, 1L154 i 14.

État de situation des prisonniers de guerre du dépôt de Toulouse, 4 octobre 1794, Arch. Haute Garonne, 1L911.

État des armes à feu de la commune, 21 détenteurs de 15 fusils à 1 coup et 7 à 2 coups, pas de fusil de guerre, 9 octobre 1815, Sous-préfet provisoire de l'arrondissement de Toulouse, Arch. Haute Garonne/2E3074.

État des biens appartenant à la Nation, An III, Saint-Jory, 2 E 5862.

État des défenseurs de la patrie [alphabétique], extraits mortuaires, 4 octobre 1794, Arch. Haute Garonne, 1L913 à 921.

État des dégrèvements des contributions foncières, 23 juin 1799, Arch. Haute Garonne, 1L746 i 14-15.

État des Espagnols prisonniers civils envoyés en surveillance à Toulouse, fait état de 2 personnes ayant fait un retour volontaire en France, 1814, Arch. Haute Garonne, 4M2/5bis i 53.

État des récoltes (11 Brumaire an 3), 1 novembre

1794, Arch. Bruguères/1D1.

État détaillé des dépenses de l'arrondissement communal pour l'an IX (24 germinal an 9), 14 avril 1801, Arch. Bruguères/1L3.

État et liste nominative de citoyens actifs dans les communes, concerne la Garde Nationale, 29 mai 1792, Arch. Haute Garonne, 1L939 i 69.

État nominatif des déserteurs ou insoumis, récapitulatif complémentaire par communes du canton de Bruguères, 7-8 mai 1799, maire de Bruguères, Arch. Haute Garonne, 1L906 i 28.

État nominatif des déserteurs ou insoumis, récapitulatif par communes du canton de Bruguères, 13 février 1797, Arch. Haute Garonne, 1L906 i 28.

État nominatif des déserteurs ou insoumis, lettre de l'administration municipale du canton de Bruguères transmettant ces documents, 11 mai 1795, Arch. Haute Garonne, 1L906 i 24-27.

État nominatif des déserteurs ou insoumis dans les communes, 26 mars 1797, Arch. Haute Garonne, 1L907 i 47.

État nominatif des déserteurs ou insoumis dans les communes, 10 avril 1797, Arch. Haute Garonne, 1L907 i 37.

État nominatif des effectifs et procès-verbal de formation de la Garde Nationale, 2 février 1796, Arch. Haute Garonne, 1L942 i 38.

Etat nominatif des militaires présents ou absents (c-à-d qui sont en activité de service auprès des Armées) dans le canton de Bruguères, en application de l'arrêté du Directoire exécutif du 25 pluviôse An V [13 février 1797], administration canton de Bruguères, Arch. Haute Garonne, 1L901 i 17.

Etat nominatif des militaires présents ou absents dans la commune de Gratentour, 26 mars 1797, Arch. Haute Garonne, 1L901 i 33.

Etat nominatif et tableau général des effectifs de la colonne mobile du canton de Bruguères, 27 août 1796, Arch. Haute Garonne, 1L947 i 19-22.

Exécution de la loi relative à la taxe de guerre du 22 novembre 1795, 12 août 1796, Arch. Haute Garonne, 1L758 i 53.

Extension de la zone urbaine de Saint-Jory 20 janv 1962, Saint-Jory, 1 D 16 / 2 E 5293.

Extrait du plan de bornage dressé par le géomètre Gironis et signé par le préfet le 4 juin 1866, 2 avril 1864, Saint-Jory, 2 E 5878.

Factures de fourniture de laine grise & mémoire des effets fournis aux réfugiés, 30 septembre 1915, Religieuses de Bruguères, Arch. Bruguères/2D1.

Famille Delherm de Novital : succession de feu François marguerite, , 5 février 1792, Arch. Haute Garonne, 1L775

i10-54.

Fête anniversaire des journées de juillet [les Trois Glorieuses], 1er août 1832, Maire de Bruguères, Arch. Bruguères/1D1.

Foire annuelle de Bruguères, 8 septembre 1887, Arch. Haute Garonne, BR4°474, monographie.

Frais de colis en gare de Saint-Jory que ne voudras payer le Maire de Saint-Jory, 9 avril 1915, le chef de station de Saint-Jory, Arch. Bruguères/4H1.

Fraude du boulanger sur la fourniture de pain, 1 septembre 1827, Arch. Bruguères/cahier 1823-1851.

Garde Nationale, conseil de discipline suite à nomination du porte-drapeau, pétition concernant la nomination du porte-drapeau, procès-verbal du conseil de discipline du 1er bataillon de la Garde Nationale du canton de Bruguères, 2 février 1796, Arch. Haute Garonne, 1L943 i 15-16.

Heure de retraite pour les habitants de Bruguères et dépôt de fumier sur la place publique, 30 août 1847, Maire de Bruguères, Arch. Bruguères/1D1.

Hommage de la Commune aux mobilisés de la guerre 1914-1918, Maire de Gratentour, Arch. Gratentour/2E3053 i 08.

Hommage du conseil municipal aux soldats du front, Arch. Gratentour /2E3053 i 01, i 02, i04 & i05.

Hommages aux enfants morts pendant la guerre et aux mobilisés de guerre, année 1920, Gratentour, 1D6 / 2E3053.

Hommages aux soldats mobilisés lors de la déclaration de guerre (ill.), 02-août-14, Gratentour, 1D6 / 2E3053.

Inondation de juin 1875 à Saint-Jory, 28 juin 1875, Arch. Saint-Jory, ACJ/registre E26.

Inondation des 21 et 22 mai 1827, 13 juillet 1827, Maire de Bruguères, Arch. Bruguères/cahier 1823-1851.

Inondations de la Garonne (les), juin 1835, Arch. Haute Garonne, Mo9-12; 4M50, 51, "52; 8°1158; Br8°1933."

Interdiction des fêtes de Mardi-gras, 25 janvier 1913, Arch. Bruguères/1D3.

Invasions barbares, 1 janvier 412, Roschach (Ernest), Revue des Pyrénées.

Inventaire et répertoire général des titres du marquis de Beaufort, seigneur de Bruguère, Arch. Haute Garonne, E1513.

L'inondation des 2 & 3 février 1952 de la Haute-Garonne [mention de], 16 février 1952, Arch. Bruguères/D4, pp 359.

Lettre au préfet et adresse au roi à propos de la mort accidentelle du duc d'Orléans, 25 juillet 1842, Maire de Bruguères, Arch. Bruguères/1D1.

Lettre au sujet de la demande de fusil pour la Garde Nationale, 7 décembre 1796, 23 février 1797, Commissaire du directoire exécutif de l'administration municipale du canton de Bruguères, Arch. Haute Garonne, 1L943 i 71-72.

Lettre au sujet de la sonnerie des cloches, 03-juin, 26 novembre 1810, maire de St-Jory, « Arch. Haute Garonne ».

Lettre au sujet de la sonnerie des cloches, 03-juin, 26 novembre 1810, maire de Bruguères, Arch. Haute Garonne, 1L1063 i 49-50.

Lettre concernant le refus de loger la gendarmerie montée lors du passage de l'Empereur à Saint-Jory, 9 août 1808, Saint-Jory, 1H3 / 2 E 5809.

Lettre de remerciements au maire, 4 février 1919, Madame Poulain, à Amiens, Arch. Bruguères/2D1.

Lettre patente du roi définissant les chefs-lieux des districts et cantons de la Haute-Garonne, 1790, Saint-Jory, 1 D 7 / 2 E 5284.

Lettre pour annoncer l'intérêt de vacciner les enfants contre la petite vérole, et lettre au curé pour qu'il annonce en chaire l'importance de vacciner les enfants en raison de l'épidémie de petite vérole dans plusieurs quartiers de Toulouse, 8 octobre 1828, Arch. Bruguères/cahier 1823-1851.

Liste alphabétique des Classes de conscrits, de 1810 à 1956, 15 janvier 1879, Arch. Bruguères/1H2.

Liste alphabétique des Classes de conscrits, de 1810 à 1956, Arch. Bruguères/1H1.

Liste des conscrits, An IV-1812, Gratentour, 1H1 - 2E3073.

Liste des électeurs de la commune, arrêté municipal, Arch. Bruguères/1K2.

Liste des maires, Arch. Saint-Jory.

Liste des maires, Arch. Bruguères.

Liste des notaires de Saint-Jory, 1 janvier 1790, Escudier (adrien), Monographie de Castelnau-d'Estrétefonds, in Monographie de Castelnau-d'Estrétefonds par Escudier (adrien), pp 63/64.

Liste électorale des élections municipales : Premier vote des femmes, 17 sept. 1945, Saint-Jory, 2 E 5364 / 1 K 3.

Liste nominative des habitants de garde à la Garonne, 31 mars 1814, Arch. Saint-Jory, 1H5.

Livre d'estime (compoix) 1562 [copie XVI^e s.], cadastres anciens, Arch. Haute Garonne, 5E152.

Maitre-autel de l'église de Saint-Jory, 25 décembre 1719, Arch. Saint-Jory, ACJ /1E4.

Marchands dont le commerce nécessite l'usage de mesures de longueur, 21 février 1799, Mader, administrateur municipal du canton, Arch. Haute Garonne, 1L646 i 10.

- Mariage de Jean Borthomieu-Dumas, 1 janvier 1707, Escudier (adrien), Monographie de Castelnau-d'Estrétefonds, in Monographie de Castelnau-d'Estrétefonds par Escudier (adrien), pp 47-48 note 1.
- Monographie, 30 avril 1885, Gratentour, Br in 4° 271.
- Monographie de Gratentour, Escudier (A-rien), Arch. Haute Garonne, 8° 659 in Revue Historique de Toulouse tome XXIV 1937.
- Monographie de Gratentour, 1795, Arch. Haute Garonne, 4Mi 23/ BR 4° 271; monographie.
- Monographie de Saint-Jory, Communauté de Communes Hers & Garonne, juillet 1885, Guillaumet (g.), Arch. Haute Garonne, BR4°268; monographie.
- Monument commémoratif aux Enfants de Bruguières morts pour la France, 1 septembre 1921, Arch. Bruguières/1D3.
- Monument commémoratif aux Enfants de Bruguières morts pour la France, 22 novembre 1919, Arch. Bruguières/1D3.
- Objets naufragés, Saint-Jory, 1H3 / 2 E 5809.
- Occupation anglaise de Gratentour (31), 4 avril 1814, Arch. Haute Garonne, BR4° 271 monographies.
- Origines lointaines de Saint-Jory (les), Arch. Haute Garonne, in Revue Historique de Toulouse 1920, 81/89.
- Passage du duc de Joyeuse, 2 avril 1596, Escudier (Adrien), Monographie de Castelnau-d'Estrétefonds, in Monographie de Castelnau-d'Estrétefonds par Escudier (Adrien), pp 47-48 note 1.
- Perjat 1578-1579 [arpentage, brouillon], cadastres anciens, Arch. Haute Garonne, 5E153.
- Pétition pour la création d'une école de garçons, 22 janvier 1879, Bruguières, 1D2.
- Pétition pour la création d'une école publique de garçons, 22 janvier 1879, Arch. Bruguières/1D2.
- Pièce concernant Dufaur de Saint-Jory 1645-1737, Arch. Haute Garonne, E1811.
- Plan de construction de la mairie, 27 octobre 1851 29 octobre 1895, Saint-Jory, 2 O 1195.
- Plan de l'église de Gratentour avec projet de construction de la chapelle, Architecte Delor, 1er septembre 1852, Gratentour, 2 O 577.
- Plan du cours de la Garonne dans les communes de Saint Jory et Merville, Arch. Haute Garonne, PG 2384.
- Plan du cours de la Garonne dans les communes de Saint Jory et Merville, Arch. Haute Garonne, PG 2385.
- Plan du cours de la Garonne dans les communes de Saint Jory et Merville, Arch. Haute Garonne, PG 2386.
- Plan du cours de la Garonne dans les communes de Saint Jory et Merville, Arch. Haute Garonne, PG 2387.
- Plan du cours de la Garonne dans les communes de Saint Jory et Merville, Arch. Haute Garonne, PG 2388.
- Plan du fossé mère de la fontaine de Bruguières et noms des propriétaires riverains, Arch. Bruguières/1M1.
- Plan du lotissement Les graves 27 juillet 1961, Saint-Jory, 1 O 10 / 2 E 5871.
- Plan d'une partie du cours de l'ancien et du nouveau lit de la rivière de l'Hers, ou le nouveau lit de cette rivière traverse les possessions des dames religieuses de Lespinasse et celles de Monsieur de Castelnau dépendantes du petit paradis et voisines du pont de Bruguières auquel aboutit le grand chemin de Toulouse à Fronton, Arch. Haute Garonne, PA231.
- Plan d'une partie du cours de l'Hers, ou le nouveau lit de cette rivière traverse les possessions des dames religieuses de Lespinasse, voisines du pont de Bruguières auquel aboutit le chemin de Toulouse à Fronton, Arch. Haute Garonne, PA1, numérisé.
- Plan général et figuratif des fiefs du membre de Lane, Arch. Haute Garonne, PA 92.
- Plan parcellaire des terrains à acquérir pour l'établissement du chemin de fer, 1854, Saint-Jory, 2 O 1 / 2 E 5281.
- Plans comptes d'arpentement de Gratentour, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H714.
- Plans de la seigneurie de Gratentour [9 plans] & plans des terroirs de Castelginest et Gratentour, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H713.
- Plans de Saint-Jory, Arch. Haute Garonne, PL38 (7) T3.
- Plans des terroirs de Castelginest et Gratentour, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H712.
- Plantation d'un arbre de la Liberté, bicentenaire de la Révolution, 2 avril 1989, Maire de Gratentour, Arch. Gratentour, registre des délibérations.
- Pont sur l'Hers, 1^{er} janvier 1853, Arch. Haute Garonne, "BR4° 268; monographies."
- Premier procès-verbal de délibération avec une signature au stylo-bille vert, 20 décembre 1947, Arch. Bruguières/D4, pp 245.
- Premier procès-verbal entièrement rédigé au stylo-bille, 1952, Arch. Bruguières/D4, pp 359.
- Prestation de serment du citoyen Jean-Louis Vignes [curé] selon la loi du 19 fructidor dernier, 23 septembre 1797, Arch. Bruguières/1D1.
- Prisonniers espagnols cantonnés à Gratentour, 7 août 1795, Arch. Haute Garonne, BR4° 271; monographie.
- Procès verbal des élections présidentielles, 1848,

Bruguières, 3 M 32.

Procès-verbal approuvant la construction d'une nouvelle mairie, 7 janvier 1952, Arch. Bruguières/D4, pp 357.

Procès-verbal de la municipalité concernant le recrutement pour la levée de 400 hommes, procès-verbal de la commune contre un chasseur des volontaires de la légion des Pyrénées, 17 juin 1793 avant midi, Courtal, procureur de la commune, Arch. Haute Garonne, 1L813 i 86.

Procès-verbal de nomination des officiers, état nominatif des effectifs de la Garde Nationale, 28 novembre 1795 & 2 février 1796, Arch. Haute Garonne, 1L942 i 56-58.

Procès-verbal de nomination des officiers de la Garde Nationale, 2 février 1796, Arch. Haute Garonne, 1L942 i 17 à 21.

Procès-verbal d'installation de Bernard Lignièrès, maire, suivi de son discours, 27 janvier 1808, Arch. Bruguières/1D1.

Procès-verbal et état concernant la formation de bataillons de la Garde Nationale, ainsi que la désignation des officiers et sous-officiers dans le canton de Bruguières, 23 septembre 1792, Arch. Haute Garonne, 1L941 i 4-5-6.

Projet de budget 1915, Arch. Bruguières/1D3.

Projet de maison d'école, Architecte Laffon (mort en 1882), projet repris en 1884 par Victor et Jacques Gilet, Plan cadastral 15 aout 1883, Gratentour, 2 O 577.

Projet de tramway, 13-juil-13, Bruguières, 1D3.

Projet de tramway électrique, ligne Capitole-Bruguières, 13 juillet 1913, Arch. Bruguières/1D3; pp 125.

Rapport du contrôleur des mines à propos de la vitesse des automobiles dans la traversée de Bruguières, 10 juillet 1908, Vion, sous-ingénieur du Service des Mines, Arch. Bruguières/2D1.

Recensement des charrues dans la commune de Gratentour, situation, commission des subsistances et approvisionnements de la république, 13 mai 1794, Arch. Haute Garonne, 1L640 i 29.

Recensement des charrues dans le canton de Bruguières, communes de Bruguières, Labastide-Saint-Sernin, Castillon, 29 janvier 1794, Arch. Haute Garonne, 1L640 i 15.

Recensement des voitures attelées susceptibles d'être réquisitionnées, 2 décembre 1877, Arch. Bruguières/1H2.

Réception à Toulouse du Président de la République, 2 août 1913, Arch. Bruguières/1D3.

Recherche de réfugiés métallurgistes spécialistes,

télégramme officiel, 10 septembre 1918, Préfet de la Haute-Garonne, Arch. Bruguières/2D1.

Recherche de réfugiés métallurgistes spécialistes, télégramme officiel, 11 avril 1915, Préfet de la Haute-Garonne, Arch. Bruguières/2D1.

Recherche de réfugiés sachant biner les betteraves, télégramme officiel, 25 mai 1917, Préfet de la Haute-Garonne, Arch. Bruguières/2D1.

Recherche des déserteurs ou réfractaires à Saint-Jory, placement de garnisaires, Arch. Saint-Jory, cité par Vialaret.

Récit relatif aux intempéries subies au cours de l'hiver 1709, 6 janvier 1709, Registre paroissial.

Reconstitution des listes électorales, comportant les femmes devenues électrices, 10 octobre 1944, maire de Bruguières, Arch. Bruguières/1D4.

Reconstitution des listes électorales : intégration des femmes devenues électrices, 10 oct. 1944, Bruguières, 1 D 4.

Recrutement des troupes de ligne, actes d'engagement : Belluc guillaume et Mejean arnaud, 26 février 1792, Arch. Haute Garonne, 1L785 i 17-18.

Réfugiés civils français du Nord de la France arrivant en gare de Saint-Jory, 1 septembre 1914, Arch. Bruguières/4H1.

Réfugiés civils français du Nord de la France arrivant en gare de Saint-Jory, 26-avr-18, Bruguières, 4H1.

Réfugiés du Nord de la France, nombreux documents à dépouiller, 1^{er} septembre 1915, Arch. Bruguières/4H1.

Refus de serment du curé, Registre de délibérations, 29 mai 1791, Gratentour, 1D2 - 2E986.

Registre B.M.S de 1602 à 1660, Arch. Bruguières/1E1.

Registre B.M.S de 1669 à 1673, Arch. Bruguières/1E3.

Registre des reconnaissances des tenanciers des fiefs de Gratentour, 1718, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H243.

Registre des reconnaissances des tenanciers des fiefs de Gratentour, 1756, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H244.

Relevé d'états, Arch. Haute Garonne, 1L655 i 53.

Remerciement d'ex-réfugiés, 6 août 1915, Arch. Bruguières/4H1.

Renoncement du curé de Bruguières à la propriété du terrain du porche de l'église, 15 août 1862, Curé de Bruguières, Arch. Bruguières/1D2.

Répertoire du terrier des fiefs de Toulouse, Castelginest et Gratentour. 1442-1480, fonds Saint-Sernin, Arch. Haute Garonne, 101H49.

Repos obligatoire de 8 semaines pour les femmes en couches, 18 août 1913, Arch. Bruguières/1D3.

Repos obligatoire de 8 semaines pour les femmes en couches, 31-août-13, Bruguières.

Réquisition anglaise à Gratentour, Arch. Haute Garonne, BR4° 271 monographies.

Réquisitions anglaises, Arch. Haute Garonne, 4M47; délibération du conseil municipal de Saint-Sauveur.

Retour de civils français prisonniers, 23 mars 1915, Arch. Bruguières/4H1.

Secours accordé par la commission, 1 juillet 1814 ? Arch. Haute Garonne, 4M41 bis.

Secours aux familles des grévistes, 21 juin 1936, Arch. Bruguières/1D4.

Secours aux familles nécessiteuses des soldats mobilisés, 23 août 1914, Arch. Bruguières/1D3.

Série de bourgeois toulousains aux XIV et XV^e siècles (une), Arch. Haute Garonne, in Revue Historique de Toulouse 1921, pp 87/104.

Serment à l'Empereur du maire de Bruguières, 8 juillet 1815, Lacan, maire de Bruguières, Arch. Bruguières/1D1.

Serment constitutionnel du citoyen-curé Jean-Louis Vignes, 5 juillet 1800, Arch. Bruguières/1D1.

Serment de Bernard Lignières, nommé maire de Bruguières par décret impérial, Olivier Laurent, adjoint, 15 avril 1808, Arch. Bruguières/1D1.

Serment du curé, 23 septembre 1799, Registre de délibérations 1789-an VIII, Bruguières, 1D1.

Serment du maire et des officiers municipaux, 15 mai 1795, Arch. Bruguières/1D1.

Serment du maire suite à son installation, 17 septembre 1820, Arch. Bruguières/1D1.

Seul bal public est autorisé en alternance (un), arrêté municipal, 21 décembre 1919, Arch. Bruguières/2D1.

Situation de la population, 13 janvier 1829, Arch. Bruguières/1D1.

Soumission d'acquérir la maison presbytérale et jardin de la commune de Saint-Jory occupée par Claverie, An IV 13 prairial, Saint-Jory, Q210.

Suppression de la fête du 14 juillet suite au deuil national, 12 juillet 1894, Arch. Bruguières/1D2.

Suppression de la fête locale en signe de deuil national, 24 août 1919, Arch. Bruguières/1D3.

Tableau des réquisitionnaires conscrits ayant obtenus un congé, An VII-An VIII, Gratentour, 1H1 - 2E3073.

Tableau nominatif des espagnols réfugiés dans le département de la Haute-garonne, Arch. Haute Garonne, 4M2/5 bis i 21.

Tableau nominatif des Espagnols résidant à Toulouse, qui se sont présentés au bureau de police de la mairie

en vertu de l'arrêté de M le préfet du 8 octobre 1808 & l'ordonnance du maire du 12 du même mois, 12 octobre 1808, Arch. Haute Garonne, 4M2/5 bis i 49.

Tableaux de fixation des journées des prix des transports des récoltes de locations journalières des animaux, 27 Prairial An II, Saint-Jory, 2 E 5796.

Tables de comparaison entre mesures anciennes et celles qui les remplacent pour la Haute-Garonne (an X), tables par nature de mesure et par canton, Arch. Saint-Jory, bureau du maire; éditions Vve Douladoure.

Télégramme officiel: ordre de mobilisation générale, 02-août-14, Bruguières, 2 E 5811 / 1 H 5.

Terres appartenant aux religieux de Grandselve, dans le quartier dit des Granges de Bagnols, dans la juridiction de Saint-Jory, Arch. Haute Garonne, PA 13106.

Tirage au sort du lieu de la fête du Carnaval, 18 octobre 1913, Arch. Bruguières/1D3.

Transcription du texte de la Constitution, Maire de Gratentour, Arch. Gratentour, registre des délibérations.

Transformation des ci-devant chapelle et sacristie en salle d'assemblée et greffe, 11 août 1794, Arch. Bruguières/1D1.

Transmission du registre paroissial à l'officier municipal, 31 octobre 1792, Registre paroissial.

Vaccination des enfants contre la petite vérole, 8 octobre 1828, Bruguières, 3 D 1.

Vente de biens communaux, 31 mai 1795, Arch. Bruguières/1D1.

Vérification des comptes de l'exercice de 1818, 27 juin 1819, Lacan, maire de Bruguières, Arch. Bruguières/1D1.

Visites pastorales des paroisses de l'archevêché de Toulouse, XVI - XVII^e siècle, Arch. Haute Garonne, 2Mi815.

Vœux du Conseil municipal de Bruguières à propos de l'Empire héréditaire, 15 janvier 1852, Maire de Bruguières, Arch. Bruguières/1D1.

Vol de 5 bûches chez un particulier, 15 décembre 1828, Arch. Bruguières/cahier 1823-1851.

Histoire de Saint-Jory, ancienne seigneurie féodale, érigée en baronnie par Henri IV, Jean Contrasty, Imp. catholique St Cyprien, Toulouse, 1922.

Remerciements

L'association des Amis des Archives de la Haute-Garonne tient à remercier celles et ceux qui ont permis de mener à bien la réalisation de cette exposition :

Mesdames

Sophie Armand
Marie-Hélène Bernard-Ristorcelli
Aurélie Bonan
Sophie Delpuech-Bores
Geneviève Douillard
Nadine Escande
Line Heuillet
Laurence Ivars
Tiphaine Lestang
Sophie Malavieille
Anne Malphettes
Marie-Claire Metge
Évelyne Potier
Sylvia Terjanian
Laure Catherine Themelin

Messieurs

François Cadeau
Jean-Marc Cassard
Sébastien Corbière
Thierry Gasc
Jean Le Pottier
Daniel Méchin
Serge Peirat
Romuald Ponce
Bruno Venzac
Henri Rafanel

Ouvrages publiés par les Amis des Archives de la Haute-Garonne

Publications disponibles au 1^{er} janvier 2007, pour les prix et le port se reporter à la dernière édition du catalogue disponible sur le site ou auprès de l'association.

L'insurrection protestante à Cahors en 1561

Daniel RIGAUD

Le document à l'origine de ce travail provient des sacs à procès du Parlement de Toulouse. Il se situe au moment où le protestantisme connaît en France une forte expansion. Les chercheurs, mais aussi les personnes s'intéressant à l'histoire de Cahors, du protestantisme ou du Midi e la France trouveront dans l'édition de ce texte inédit, accompagné d'une présentation, la description de l'état d'esprit à cette époque.

Format 21 x 29.7 – 110 p. (édition 4^e trimestre 2006)

20 ans d'avis de recherche et leurs réponses parus dans la Lettre des Amis depuis l'origine

Daniel RIGAUD

Ce recueil rassemble la totalité des avis de recherche et réponses passés dans la *Lettre des Amis* des Archives depuis l'origine jusqu'au mois de février 2006.

Format 29.3 x 20.5 – 176 p. avec ind. 25 ph. et pl. (édition 1^{er} trimestre 2006)

Charles Caffarelli (1758-1826). D'église en préfetures

Gérard DESSOLLE

Né sous l'ancien régime, mort sous Charles X, s'oriente vers le sacerdoce, devient chanoine, s'engage dans le processus révolutionnaire, bénéficie de l'amitié de Bonaparte par son frère, général. Nommé préfet d'Ardèche, du Calvados et de l'Aube, reprend ses fonctions sacerdotales en restant membre du Conseil général de la Haute-Garonne. Il meurt chanoine de la cathédrale d'Albi.

Format 14.5 x 20.5 – 416 p. 25 ph. et pl. (édition 4^e trimestre 2005)

Cartulaire de Saint-Sernin de Toulouse

Pierre et Thérèse GÉRARD

conservateur général du patrimoine honoraire, ancien directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne ; ingénieur de recherche honoraire au CNRS.

Constitue une source importante d'informations sur Toulouse et le Midi Toulousain aux XI^e et XII^e siècles. Il permet d'esquisser avec plus de précision l'état social et culturel de cette région à la veille de la croisade contre les Cathares. Il n'est pas moins intéressant, pour l'étude des noms de lieux et de personnes. Le Cartulaire souligne l'influence de Saint-Sernin qui dépasse les limites du comté de Toulouse pour se faire sentir dans le pays de Foix, le Quercy, le Périgord, l'Agenais et la Guyenne et jusque dans le royaume de Navarre au-delà des Pyrénées.

Format 14.5 x 20.5 – 1696 p. en 4 vol. sous emboîtement plus 1 fasc. de 10 cart. dépl. ht (édition 1^{er} trimestre 2000 – réédition 2004)

Le tome 1 comprend une étude historique, diplomatique, une abondante bibliographie et 3 ind. Les 3 autres tomes présentent les 740 actes, chacun d'eux est précédé d'un résumé et au besoin de notes.

«Hussards noirs» en Midi Toulousain – choix du textes (1830-1940)

Hervé TERRAL

professeur de sociologie à l'université de Toulouse-Le Mirail

Les maîtres d'école étaient ainsi appelés en raison de leurs uniformes. La construction de l'école publique fut lente et modeste, l'anthologie présentée sur plus d'un siècle (1830-1940) entend le montrer au travers des enseignants. Cet itinéraire est rappelé ici à travers une sélection de doc. authentiques du Midi Toulousain qui méritaient d'être redécouverts.

Format 14.5 x 20.5 – 156 p., dont 5 ph. (édition 4^e trimestre 2004)

Sainte-Colombe en Quercorb – un village en terre privilégiée

Georges RIVES

Sur la base de documents d'archives, histoire du village de Sainte-Colombe sur l'Hers, dans le Quercorb (Aude) depuis la première croisade en 1096 jusqu'à la fin du XVIII^e siècle ; s'est tenu à l'écart de la doctrine des cathares puis des « religionnaires », mais devient un bastion républicain après la révolution.

Format 14.5 x 20.5 – 118 pp., dont plusieurs rep de doc. (édition 4^e trimestre 2004)

Rémusat (1797-1875)

Jacques ARLET

Charles de Rémusat fait partie de ces hommes, si rares au XIX^e siècle, qui connaissent la valse des régimes sans en subir les désagréments. Orléaniste et libéral éclairé, député de la Haute-Garonne, après le Second Empire, ministre des Affaires étrangères de Thiers. Ses amitiés choisies, son penchant pour les jolies femmes et la philosophie en font un homme de goût. Figure de la vie parisienne, il n'en oublie pas pour autant son château de Lafitte, près de Toulouse. Charles de Rémusat nous a laissé des Mémoires, bien mises en perspectives par l'auteur.

Format 14.5 x 20.5 – 230 p., 10 rep. de doc. et ph. (édition 1^{er} trimestre 2000 – réédition 2004)

(En coédition avec les éditions Rémi Perrin, Paris)

Les Minimes. Un quartier de Toulouse. Pages d'histoire jadis et naguère

Marc MIGUET

Le présent ouvrage essaie de rassembler des récits et des témoignages sur la vie des habitants des Minimes. Ce quartier n'a de nom que depuis l'installation des religieux Minimes au XVI^e siècle. Son urbanisation est récente : une campagne devenue banlieue, puis faubourg et quartier aux XIX^e et XX^e siècles. Le père Maignan originaire de Toulouse, à la fois mathématicien, physicien, astronome, philosophe et théologien y a vécu et enseigné (sauf treize ans à Rome).

Format 14.5 x 20.5 – 112 p., dont des pl. des ph. et des rep. de doc. (édition 2^e trimestre 2003)

Les Minimes. L'ordre religieux et son église à Toulouse du XVI^e siècle à la Révolution

Marc MIGUET

À Toulouse, l'ordre religieux des Minimes est resté 300 ans, du XVI^e siècle à 1791. Cet ouvrage reconstitue, grâce aux archives et à des doc. variés, divers aspects de leur vie et de leurs activités temporelles.

Format 14.5 x 20.5 – 82 p. dont des plans et des rep. de doc. (édition 1999 – réédition 2003)

La violette de Toulouse ou la culture d'un emblème

Aline RICHOU-CANOVA

L'histoire d'un fleur emblématique : sa culture dans le Toulousain, le savoir-faire et la vie des maraîchers, sa place dans la vie culturelle et dans le folklore.

Format 16 x 24 – 170 p. dont 10 ph. (édition 1^{er} trimestre 2000 – réédition 2004)

Le Grand Prieuré de Toulouse de l'Ordre de Malte Hospitaliers et Templiers en France Méridionale (label CNRS)

Pierre VIDAL

Guide de recherches historiques, archivistiques et patrimoniales. 26 notices énumèrent les droits seigneuriaux et les domaines de chaque commanderie dépendant du Grand Prieuré de Toulouse. Une carte apporte une localisation précise et une base de données informatique assure la concordance entre les circonscriptions de l'ancien régime et les divisions administratives actuelles.

Format 14.5 x 20.5 – 237 p. + 1 carte hors-texte et 1 disquette (édition 2^e trimestre 2002)

Toulouse au XII^e siècle

Pierre GÉRARD

Sous la conduite d'un éminent médiéviste, une visite guidée de la cité comtale et du bourg. Il explique l'évolution de Toulouse pendant cette période, œuvre conjointe du comte et du corps social toulousain.

Format 15 x 21 – 70 p. dont 1 plan et des rep. de doc. (édition 1^{er} trimestre 2000 – réédition 2004)

D'Empalot à Port-Garaud, un quartier de Toulouse

Ouvrage collectif sous la direction de Roger ARMANGAUD et d'Henri VIEU

L'histoire d'un quartier suburbain méconnu de Toulouse. Des témoignages sur sa vie durant le XX^e siècle en passant par l'occupation et la résistance puis la construction des grands ensembles dont la cité Daste-Empalot. L'histoire de ce quartier est évoquée du village des Celtes aux grands ensembles contemporains, à la vie associative intense avec ses perspectives. C'est aussi l'histoire des moulins narbonnais et des moulins à poudre du Ramier qui, déjà, explosèrent plusieurs fois faisant de nombreuses victimes. Sans oublier Port-Garaud où aboutissait depuis des temps immémoriaux le bois d'œuvre, le calcaire et le marbre des Pyrénées.

Format 16 x 24 – 170 p., 12 ph. (édition 1^{er} trimestre 1998)

Paul-Benoit Barthe, le Solitaire

Gérard DESSOLLE

Chronique de l'épiscopat mouvementé d'un prêtre toulousain, élu évêque du Gers en 1791. Défenseur de la Constitution civile du Clergé, il se heurte à une rude résistance du clergé réfractaire avant d'être incarcéré pendant plus d'un an sous la Convention. Il perd son évêché sous le Directoire et connaît une fin de vie obscure.

Format 14.5 x 20.5 – 300 p. (édition 2^e trimestre 1999)

La saga des Roux

Georges RIVES

Cette saga couvre une période de 250 ans et porte sur 7 générations de la famille des Roux originaire du Termenès ; exercent à Carcassonne puis dans le Kercorb où ils deviennent marquis de Puivert. Ils occupent enfin d'éminentes charges au parlement de Toulouse jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les faits intéressent l'Aude, l'Ariège et Toulouse.

Format 16 x 24 – 120 p. dont 1 plan, rep. de doc. (édition 1^{er} trimestre 2000 – réédition 2004)

Démocratie et vie municipale en Languedoc

Georges FOURNIER

docteur es lettres, professeur honoraire à l'université de Toulouse-Le Mirail

Qui disait donc la Révolution terminée ? Son histoire en tout cas est bien vivante, et propre à nourrir les réflexions non seulement des doctes mais de tous ceux qui s'interrogent sur des questions, les voies de la démocratie, la centralisation et le pouvoir local qui n'ont rien perdu de leur actualité. Sachons gré à G. Fournier de nous l'avoir rappelé avec autant de sérieux et de lucidité.

Format 16 x 24 – 935 p. – 2 tomes (édition 2^e trimestre 1999)

Décentralisation administrative dans l'ancienne France. Autonomie commingeoise et pouvoir d'État 1540-1630

René SOURIAU

docteur es lettres, professeur à l'université de Toulouse le Mirail

L'objet de ce livre : mesurer, au cœur de la France profonde, le poids de l'État sous tous ses aspects, principalement le poids de l'État national au moment où il évolue d'un régime largement décentralisé vers la centralisation qui va régir la France jusqu'en cette fin du XX^e siècle.

Format 16 x 24 – 795 p. – 2 tomes (édition 2^e trimestre 1999)

Histoire de Lalande

Émile BERTRAND

Les maraîchers et les violettes. Histoire de la Grande Lande de Lalande, un quartier suburbain de Toulouse et sa vie au cours du XX^e siècle, contée par un de ses habitants.

Format 16 x 24 – 159 p. ; nb. ph. et rep. de doc. (édition 2^e trimestre 1993 – réédition 2004)

Le Chemin de fer de ceinture de Toulouse

Marc MIGUET

Un projet de la fin de XIX^e siècle qui n'eut pas de suite mais qui aurait assuré une liaison périphérique de Toulouse, projet qui intéressait beaucoup l'armée comme liaison entre les différents sites.

Format 20.5 x 28.5 – 45 p. (édition 1^{er} trimestre 1993)

Saint Caprais

Roger MAGNARD

Qui était saint Caprais, martyr et premier évêque d'Agen dont un domaine de L'Union (31) porte encore son

nom ? Ce livre explique sa passion et la diffusion de son culte en France et hors de France.

Format 16 x 24 – 61 p. (édition 1^{er} trimestre 1994)

Actes notariés et chicanes villageoises

Gilbert IMBERT

Recueil d'actes notariés naucellois (Aveyron) des XVII^e et XIX^e siècles, rassemblés, dépouillés commentés par Gilbert Imbert. Tout ce que peut traiter un notaire est échantillonné. Tous ceux qui sont amenés par leurs recherches à sonder les minutes de notaires de toutes régions devraient lire ces pages si instructives qui prennent une valeur générale.

Format 16 x 24 – 232 p. (édition 4^e trimestre 1992)

Le procès de Jean Gaffié dit « lo monge de Caudaval » Médecin empirique et voleur vagabond 1522-1523

Annie CHARNAY

conservateur en chef du Patrimoine honoraire, ancien directeur des Archives départementales du Tarn

Relation d'un procès criminel écrit en languedocien, conservé dans le fonds des archives de l'ordre de Malte. Madame Annie Charnay présente ce texte en le replaçant dans le cadre du XVI^e siècle où règne misère et violence, elle en donne une excellente traduction, remarquable par sa fidélité et sa clarté. Un glossaire complète le tout.

Format 20.5 x 28.5 – 125 p. + 1 carte (édition 2^e trimestre 1991)

Histoire et Culture, l'exemple du Midi Toulousain

Pierre GÉRARD

conservateur général du Patrimoine honoraire, ancien directeur des Archives départementales de la Haute Garonne

Histoire d'une très longue tradition de sociabilité dont est imprégné le Midi Toulousain.

Format 20.5 x 28.5 – 42 p. (édition 3^e trimestre 1991)

Mélanges historiques Midi-Pyrénéens (1982-1992) offerts à Pierre GÉRARD

Ce volume de mélanges a été offert à M. Pierre Gérard pour les 10 ans de l'Association, en remerciement de son initiative ayant entraîné la création de l'association. 18 auteurs, se servant des fonds d'archives, ont écrits des articles allant d'une étude sur les miséricordes de la collégiale de Villefranche-de-Rouergue aux démêlés d'un instituteur du XIX^e avec son maire, en passant par une étude de la haute société toulousaine au travers du testament de la Belle Paule ou d'une étude sur les communautés de prêtres à Auterive sous l'ancien régime.

Format 16 x 24 – 332 p., 8 p. ph. ht. et nb. rep. de doc.

Archives vivantes

Actes de stages placés sous la responsabilité de M. Pierre Gérard, directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne et de M. Claude Rivals, professeur à l'université de Toulouse-Le Mirail. Un certain nombre de ces Mémoires passionnants, rédigés par des conservateurs, professeurs, documentalistes, etc., sont encore disponibles.

<i>Famille et parenté</i>	(1981)
<i>L'école, l'instituteur et la langue</i>	(1982)
<i>La Mémoire et les Racines - l'ethnologie à l'école</i>	(1983) 104 p.
<i>Patrimoine et culture</i>	(1984)
<i>Paysages, Habitats, Sociétés</i>	(1987) 128 p.
<i>La Révolution, l'école et la société</i>	(1989) 186 p.
<i>La Révolution, Institution et Symboles</i>	(1990) 168 p.
<i>Les droites en février 1934</i>	(1991)

... de Bruguieres...
... l'an mil trois cent...
... de la Haute-Garonne...
... l'original fait 99 x 69 cm

ARCHIVES
M. de la Haute-Garonne

Les habitants de Bruguieres acquierent l'autorisation de fortifier leur village, 1382.
(Arch. dep. de la Haute-Garonne 1 J 790. L'original fait 99 x 69 cm)